

**OFFRE ETUDIANTE**  
Spécial Rentrée 2011-12 Soyez mobile !

Portable DELL Inspiron N5040  
RAM 3Go  
Disque Dur : 500GB

Imprimante MULTIFONCTION DELL V313

**OFFERTE**

**395 500** F.C.F.A.

# LA SEMAINE AFRICAINE

[www.lasemaineafricaine.com](http://www.lasemaineafricaine.com)



N° 3215 du Mardi 7 Août 2012 - 60<sup>ème</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
CONGO: 350 F.C.F.A - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Ecole nationale supérieure de police, à Brazzaville

**Une nouvelle génération de commissaires de police bientôt sur le terrain**



Grébert Ngampika.

(P. 5)

## Léa Irène Ikounga, présidente de l'A.C Colombe

**«La Coupe du Congo dames est la honte du football congolais»**



(P. 20)

## Commune de Brazzaville

**Mise en garde aux occupants anarchiques du cimetière de la Tsiémé**

(P. 5)

## Deuxième tour des législatives

2012

**Un faible taux de participation, devant lequel «il ne faut pas s'affoler»**

Denis Sassou Nguesso accomplissant son devoir civique.

(P. 3)



## 52<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance nationale

**Kinkala s'apprête à accueillir la fête nationale!**



Jean-Baptiste Ondaye (à g.) et une vue de l'héliport de Kinkala

(P. 3)

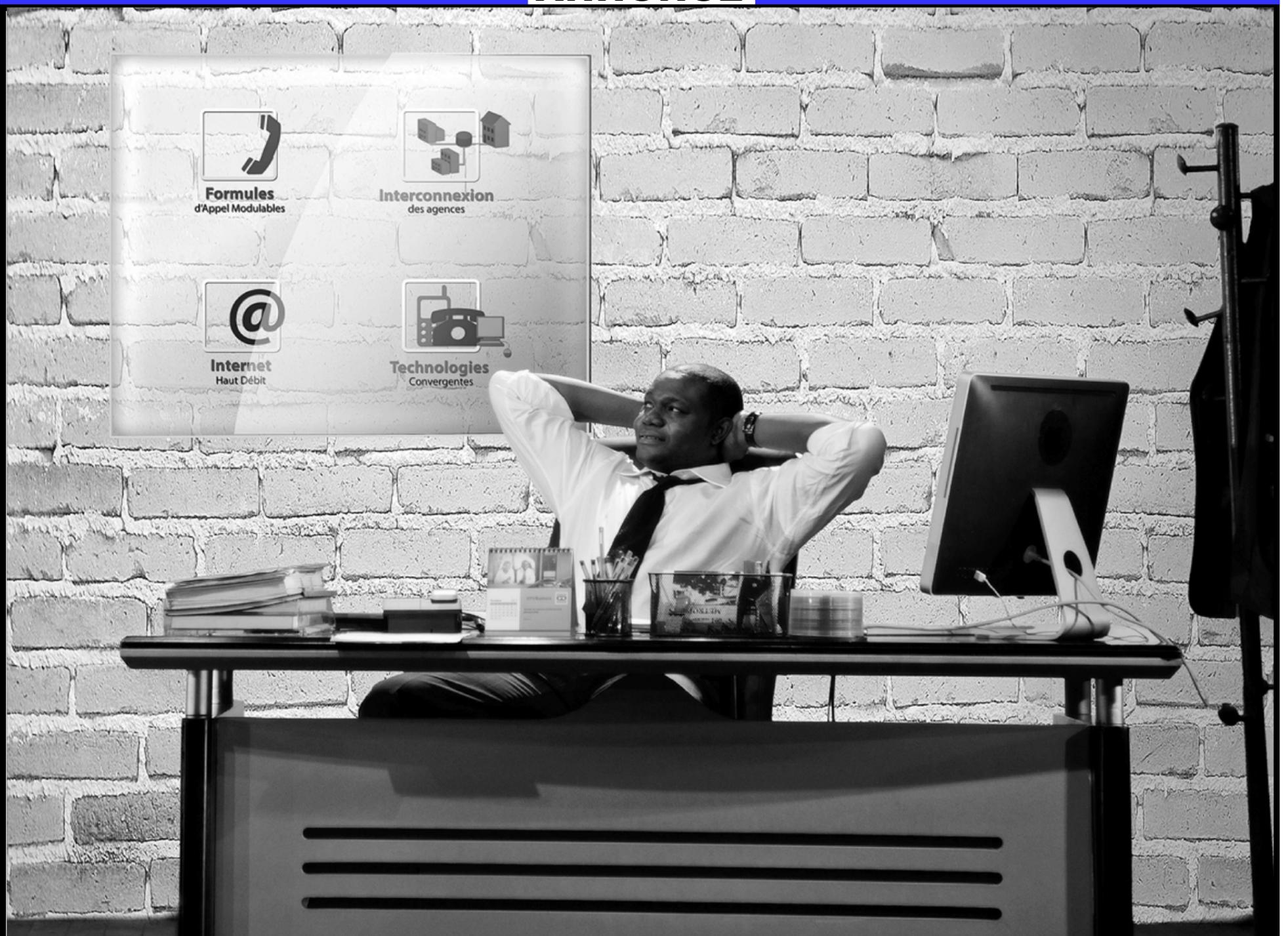
## Deuil à La Semaine Africaine

**Patrice Missamou repose désormais au cimetière Ma campagne de Kinsoundi**

(P. 6)



Le directeur de publication, Joachim Mbanza, s'inclinant devant la dépouille de son collaborateur, Patrice Missamou.



# Soyez l'architecte de votre solution !

Parce que personne ne comprend mieux que vous les exigences et les ambitions de votre activité, MTN vous offre l'opportunité de construire vous-même votre propre solution de communication.

MTN Business



52<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance nationale

## Kinkala s'apprête à accueillir la fête nationale!

Devenue une tradition instaurée par le président de la République, Denis Sassou Nguesso, la célébration rotative de l'anniversaire de l'indépendance dans les chefs-lieux de département, couplée au programme de municipalisation accélérée, met, cette année, en honneur Kinkala, chef-lieu du département du Pool, qui abrite les festivités du 52<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance nationale. La ville se prépare en conséquence, grâce aux travaux de municipalisation accélérée et pour s'en rendre compte, le ministre Jean-Baptiste Ondaye, secrétaire général de la présidence de la République, a effectué une visite de travail à Kinkala, samedi 4 août 2012. Ceci, pour se rendre compte du niveau d'achèvement des chantiers liés à la tenue de la fête nationale. A l'issue de sa visite, en compagnie du préfet du Pool, Jean-Michel Shanga, et de l'administrateur-maire de Kinkala, Anne-Marie Bernardine Malonga, son constat est satisfaisant.

Le jour approche, lentement mais sûrement, où Kinkala sera la capitale du Congo, pour la célébration du 52<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance nationale. Un moment historique, pour le chef-lieu du Pool, département qui revient de loin, à cause des événements douloureux que le pays a connus, les années passées. Pour sa visite, Jean-Baptiste Ondaye était accompagné du général de division Charles-Richard Mondjo, chef d'état-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), et des cadres de la présidence. Accueillie par le préfet Jean-Michel Shanga et l'administrateur-maire Anne Marie Bernardine Malonga, la délégation venue de Brazzaville a visité l'héliport, le palais présidentiel, le boulevard, les villas où seront logés des chefs d'Etat, la centrale thermique et le Stade municipal. Après cette visite, le secrétaire général de la présidence de la République s'est dit satisfait, en constatant que le niveau d'exécution des travaux de ces chantiers est de 95%. L'héliport est devenu presque opérationnel, la rési-

dence présidentielle et quelques villas, qui hébergeront les chefs d'Etat, attendus à ce grand rendez-vous, sont également en voie d'achèvement. Le boulevard pour le défilé est aussi prêt. La tribune officielle est en train d'être montée. Avec ses trois groupes électrogènes de 1.250 K.v.a au total, renforcés par des panneaux solaires, la centrale thermique est en phase d'essai. L'électricité sera au point à Kinkala, ont rassuré les responsables de la S.n.e (Société nationale d'électricité). Le Stade municipal est achevé, dans sa première phase, mais il reste des travaux de finition. Le constat qui s'est dégagé de tous les chantiers visités liés à la fête, il ne reste plus que des petits travaux de finition, bien que le siège de la sous-préfecture de Kinkala soit encore à un niveau intermédiaire. La finition ne pourra intervenir que dans quelques mois, donc après la fête. Quoiqu'il en soit, Kinkala s'apprête à accueillir les festivités de l'indépendance nationale. Pour Jean-Baptiste Ondaye, «les projets de la municipalisation ne sont pas, tous, à



Jean-Baptiste Ondaye et d'autres officiels devant la tribune du boulevard.



Une vue de la tribune officielle du stade.

l'échéance du 15 août. Il y a des projets qui vont se réaliser après la fête. La municipalisation accélérée est un processus. Les projets visés par la visite ne sont que ceux servant aux festivités qui seront organisées à Kinkala». Le secrétaire général de la présidence de la République n'a pas manqué d'exprimer l'espoir d'un avenir meilleur pour ce département. «La ville de Kinkala est en train de connaître une métamorphose et les stigmates de la guerre sont en train d'être effacés.

Le message est celui de l'espoir», a-t-il confié. Rappelons que la ville de Kinkala, qui va abriter, dans quelques jours, la fête du 15 août 2012, se situe à près de 70 km de Brazzaville, au Sud du Congo. Cette ville compte, actuellement, dix quartiers et a une population estimée à 6.000 habitants, alors que le district compte 55 villages, pour une population estimée à 18.400 habitants.

Philippe BANZ.

85<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armée populaire de libération de Chine

## «La Chine encourage le règlement des contentieux par les moyens diplomatiques»

Fondée le 1<sup>er</sup> août 1927, l'Armée populaire de libération de Chine a commémoré son 85<sup>ème</sup> anniversaire. A Brazzaville, une réception a été organisée à l'ambassade de la République Populaire de Chine, en présence des membres du haut-commandement militaire des F.a.c (Forces armées congolaises), sous la houlette du général de division Charles Richard Mondjo, chef d'Etat-major général. A cette occasion, le colonel Xu Guopei, attaché de défense près l'ambassade de Chine, s'est dit satisfait de la bonne coopération entre les deux armées chinoise et congolaise. Il a précisé que le Congo bénéficie d'une attention des autorités chinoises en matière de formation de stagiaires et d'assistance militaire.

D'après l'officier militaire chinois, le Congo est le premier pays africain à reconnaître la République Populaire de Chine. «En 1965, le colonel Félix Mouzabakani a conduit la première délégation militaire congolaise en Chine et a été reçu par le premier ministre Zhou Enlai. Il est le témoin historique de l'amitié sino-congolaise. Le souhait de la Chine est de développer une bonne relation avec tous les pays, sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique. Tout en persistant dans son propre développement, elle cherche à créer un environnement international pacifique et stable.

Dans ce contexte, elle préconise une nouvelle conception de la sécurité caractérisée par la confiance réciproque, le bénéfice mutuel, l'égalité et la coopération», a-t-il déclaré. Pour le colonel Xu Guopei, son pays ne cherche pas à constituer une menace militaire pour les autres pays: «La Chine n'a pas l'intention de se lancer dans une course aux armements et ne cherche pas à constituer une menace militaire envers aucun autre pays. Elle n'applique pas de politique agressive, mais elle persiste dans l'application du principe consistant à ne verser le sang qu'à son corps défendant et



Le colonel Xu Guopei recevant le général Charles Richard Mondjo.

s'acharne à déployer tous ses efforts, pour régler, de manière pacifique, tous les conflits internationaux», a-t-il souligné. Donnant la position de la Chine sur les régions en conflits dans le monde, l'attaché de défense chinois a relevé: «La Chine encourage, pour ce qui concerne les points chauds en Afrique et au Moyen-Orient, le règlement des contentieux par les moyens diplomatiques. Pour cela, elle participe, activement, aux opérations de maintien de la paix de l'Onu, avec

un total de 21.000 personnes dans 30 opérations. Ce qui fait d'elle le premier pays d'envoi des casques bleus parmi les membres permanents du Conseil de sécurité». Vaste territoire, disposant d'une frontière continentale de plus de 22.000 Km avec une côte continentale de plus de 18.000 Km, «la Chine fait l'objet de menaces des forces sécessionnistes terroristes».

Alain Patrick MASSAMBA

Deuxième tour des législatives 2012

## Un faible taux de participation, devant lequel «il ne faut pas s'affoler»

Le deuxième tour des élections législatives, qui s'est tenu, le dimanche 5 août 2012, n'a pas, une fois de plus, suscité un engouement de la part des électeurs congolais. Malgré une nette amélioration dans l'organisation du scrutin, en dépit de quelques irrégularités et des cas de fraude, tant à Brazzaville qu'à l'intérieur du pays, le taux de participation a été faible. Mais, le président Sassou Nguesso a estimé qu'il ne faut pas s'affoler devant le faible taux de participation. Le processus démocratique est long il faut persévérer à éduquer les populations, a-t-il rappelé, en substance.



Déboussolés, les électeurs cherchent en vain leurs noms sur les listes électorales.

Les Congolais se sont rendus aux urnes pour élire le dernier carré des députés devant constituer la 13<sup>ème</sup> législature de l'assemblée nationale. Malgré les garanties données par les organisateurs du scrutin, le deuxième tour des législatives, qui s'est déroulé sans incident majeur sur l'ensemble du territoire national, a été, hélas, entaché de quelques cas de fraudes et du sempiternel problème d'achat de conscience qui semble, désormais, prendre corps dans notre société, ternissant ainsi l'image de notre jeune démocratie. En effet, plusieurs électeurs ont tenté sinon voté deux ou trois fois dans un ou plusieurs bureaux de vote. A Madibou, par exemple, beaucoup d'électeurs ont été pris en flagrant délit par les agents de la force publique. Parmi eux, un directeur d'établissement scolaire. D'autres, par contre, ont été surpris en train de distribuer de l'argent, en guise d'achat de conscience. Des échauffourées ont, également, été enregistrées devant certains bureaux de vote où les partisans des candidats s'en sont pris violemment, jusqu'à vouloir en venir aux mains, pour cause de suspicion de tricherie ou qui s'accusaient, mutuellement, sans preuve, de vouloir organiser la fraude.

De nombreux électeurs se sont présentés avec des pièces d'Etat-civil non conformes ou des cartes scolaires. Les cas de fraude ont été aussi signalés dans la deuxième circonscription de Djiri où le candidat indépendant, Christian Roger Okemba, a dénoncé de graves dysfonctionnements et des cas de fraude massive, selon lui.

Qu'à cela ne tienne, le deuxième tour des législatives a été marqué par un faible taux de participation. Apparemment, il est plus faible encore qu'au premier tour.

Mais, pourquoi les Congolais résistent-ils, de plus en plus, à accomplir leur devoir civique? «Même si nous partons voter, les résultats sont déjà connus d'avance. Ils ne reflètent pas la volonté du peuple. Nous ne voyons donc pas l'importance d'aller voter», a déclaré un habitant du quartier Plateau des 15 ans, surpris en train de jouer au scrabble. Dans un bureau de vote à Madibou, jusqu'à 14h, à peine 48 électeurs seulement avaient pu voter sur 993 inscrits.

Le couple présidentiel a, quant lui, accompli son devoir civique, à l'Ecole nationale des beaux arts, à partir de 12h. Interrogé au sortir du bureau de vote, le président Denis Sassou Nguesso a salué l'organisation du scrutin. «La dernière fois, j'ai voté ici. Je constate qu'aujourd'hui, le bureau était bien organisé. Je pense qu'ailleurs c'est pareil. J'ai vu que devant les bulletins, il y a les représentants de chaque candidat et que tout le monde a voté devant eux. Je pense qu'ils resteront là jusqu'au soir, jusqu'au dépouillement et au décompte des voix. Je pense qu'il y aura un procès verbal et chaque représentant des candidats signera le procès verbal et prendra une copie du procès verbal. En ce moment, je pense qu'on a un scrutin correct», a-t-il déclaré.

S'exprimant sur le faible taux de participation, Denis Sassou Nguesso a précisé qu'il n'était pas important de s'affoler autour de ce phénomène, tout en reconnaissant quelques imperfections. «Il y a des peuples qui ont lancé leur processus, il y a plus de deux siècles. Prenez la révolution française de 1789, jusqu'aujourd'hui, on observe, ici et là, des imperfections. Et même, parfois des taux élevés d'abstention. Nous avons dit, en 1991-1992, lors du grand débat, ici à la conférence nationale, que nous lancions là, un processus qui sera long. Nous ne devons pas nous laisser. Alors, il y a des raisons multiples qui peuvent justifier l'abstention», a-t-il dit, tout en estimant qu'il faut continuer à éduquer la population. Pour cela, le chef de l'Etat a pris à contribution les présidents des partis politiques à jouer le rôle de sensibilisation et d'encadrement de leurs militants.

Cyr Armel YABBAT-NGO



**PRODER 3**  
Projet de Développement Rural  
Likouala, Pool, Sangha



**FIDA**  
Œuvrer pour que les Populations pauvres se Libèrent de la pauvreté

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date: 06 août 2012  
DON FIDA N°DSF-8019-CG  
PRÊT OFID N°1295.P  
AON°001/PRODER 3/UCP/RAF-12

### I- OBJET:

La République du Congo a obtenu un prêt du fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour financer le Projet de Développement Rural dans les Départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha (PRODER 3). Il se propose donc d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour des paiements autorisés au titre du présent Contrat.

L'Unité de Coordination du Projet de Développement Rural dans les Départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha (PRODER 3) lance un Appel d'Offres pour la réhabilitation de pistes dans le Département de Sangha.

### II- ALLOTISSEMENT:

Le présent Appel d'Offres concerne les «Travaux de Réhabilitation des Pistes Attention – Lengoué et Mokeko - Makola dans le Département de la Sangha»

LOT 01: Réhabilitation de l'axe ATTENTION – LENGOUÉ 18,117 km;

LOT 02: Réhabilitation de l'axe PISTE: MOKEKO - MAKOLA 5,926 km.

### III- PARTICIPATION:

La participation à l'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises qualifiées, éligibles par le FIDA, domiciliées en République du Congo, inscrites au Registre du Commerce et à jour vis-à-vis des différentes administrations du pays.

### IV- GARANTIE DE SOUMISSION:

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre. Cette garantie doit être constituée d'une caution Bancaire ou d'un cheque certifié par une institution financière jugée acceptable par le Projet.

### V- ACHAT ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES:

Les demandes de renseignement et l'achat du Dossier d'Appel d'Offres peuvent se faire dans les Bureaux du PRODER 3, sise à l'Immeuble l'ARC, 2ème Etage en face de City Center,

Tél.: (+242) 06 625 17 27  
B.P.: 432 Brazzaville  
E-mail: proder3@yahoo.fr  
République du Congo

Moyennant paiement en espèce de la somme de cent mille (100 000) francs CFA.

### VI- PRESENTATION ET DEPOT DES OFFRES:

Les Offres, rédigées en langue française et en cinq (05) exemplaires (un (01) Original et quatre (04) Copies), seront déposées contre récépissé dans les Bureaux du PRODER 3, sise à l'Immeuble l'ARC, 2ème Etage en face de City Center,

Tél.: (+242) 06 625 17 27  
B.P.: 432 Brazzaville  
E-mail: proder3@yahoo.fr  
République du Congo

Les Offres seront adressées à l'Unité de Coordination du Projet (UCP) du Projet de Développement Rural dans les Départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha (PRODER 3), sise à l'Immeuble l'ARC, 2ème Etage en face de City Center,

Tél.: (+242) 06 625 17 27  
B.P.: 432 Brazzaville  
E-mail: proder3@yahoo.fr  
République du Congo

Elles devront être parvenues au plus tard le jeudi 06 septembre 2012 à 12 heures 30 minutes, heure locale, délai de rigueur.

### VII- OUVERTURE DES OFFRES:

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, en présence des représentants de soumissionnaires le vendredi 07 septembre 2012 à 13 heures 30 minutes dans les Bureaux du PRODER 3, sise à l'Immeuble l'ARC, 2ème Etage en face de City Center,

Tél.: (+242) 06 625 17 27  
B.P.: 432 Brazzaville  
E-mail: proder3@yahoo.fr  
République du Congo

### VIII- DELAI D'ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE:

Le Soumissionnaire sera considéré comme engagé par son Offre pendant quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

### IX- RESERVES:

L'Unité de Coordination du Projet (UCP-PRODER 3) se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

*Brazzaville, le 03 août 2012*

Le Coordonnateur du PRODER 3

Dominique KENGA



**PRODER 3**  
Projet de Développement Rural  
Likouala, Pool, Sangha



**FIDA**  
Œuvrer pour que les Populations pauvres se Libèrent de la pauvreté

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date: 06 août 2012  
DON FIDA N°DSF-8019-CG  
PRÊT OFID N°1295.P  
AON°002/PRODER 3/UCP/RAF-12

### I- OBJET:

La République du Congo a obtenu un don du fonds International de Développement Agricole (FIDA) et de l'Organisation des Pays Producteurs et Exportateurs du Pétrole (OPEP) pour financer le Projet de Développement Rural dans les Départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha (PRODER 3). Il se propose donc d'utiliser une partie des fonds de ce don pour des paiements autorisés au titre du présent Contrat.

L'Unité de Coordination du Projet de Développement Rural dans les Départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha (PRODER 3) lance un Appel d'Offres pour la construction des ouvrages (dalots en béton armé, sur l'axe Attention-Lengoué et Mokeko-Makola dans le département de la Sangha.

### II- ALLOTISSEMENT:

Le présent Appel d'Offres est composé de 11 lots dénommés: Construction de onze (11) dalots sur l'Axe Attention - Lengoué et Mokeko - Makola dans le département de la Sangha».

### Il s'agit de:

Axe Attention - Lengoué dans le département de la Sangha»  
Lot 1: 3 x (300 x100 x 9) au PK 16+988.600  
Lot 2: 3 x (300 x150 x 9) au PK 5+531.370;  
Lot 3: 3 x (300 x150 x 9) au PK 7+271.790;  
Lot 4: 3 x (300 x150 x 9) au PK 14+441.260;  
Lot 5: 3 x (400 x100 x 9) au PK 6+471.300;  
Lot 6: 3 x (400 x150 x 9) au PK 13+313.060;  
Lot 7: 3 x (400 x350 x 9) au PK 1+245.750;  
Lot 8: 3 x (400 x350 x 9) au PK 10+240.290;

Lot 9: 3 x (400 x 400 x 9) au PK 4+871.365;  
Axe Mokeko – Makola dans le département de la Sangha».  
Lot 10: 2 x (4,00 x 1,50 x 9) au PK 0+275;  
Lot 11: 3 x (3,00 x 2,00 x 9) au PK 0+525.

### III- PARTICIPATION:

La participation à l'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises qualifiées, éligible par le FIDA, domiciliées en République du Congo, inscrites au Registre du Commerce et à jour vis-à-vis des différentes administrations du pays.

Une entreprise peut postuler à tous les lots, mais ne peut être attributaire que de deux lots au plus.

### IV- GARANTIE DE SOUMISSION:

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre. Cette garantie doit être constituée d'une caution Bancaire ou d'un cheque certifié par une institution financière jugée acceptable par le Projet.

### V- ACHAT ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES:

Les demandes de renseignement et l'achat du Dossier d'Appel d'Offres peuvent se faire dans les Bureaux du PRODER 3, sise à l'Immeuble l'ARC, 2ème Etage en face de City Center,

Tél.: (+242) 06 625 17 27  
B.P.: 432 Brazzaville  
E-mail: proder3@yahoo.fr  
République du Congo

Moyennant paiement en espèce de la somme de cent mille (100 000) francs CFA.

### VI- PRESENTATION ET DEPOT DES OFFRES:

Les Offres, rédigées en langue française et en cinq (05) exem-

plaires (un (01) Original et quatre (04) Copies), seront déposées contre récépissé dans les Bureaux du PRODER 3, à l'adresse ci-dessous

Immeuble l'ARC, 2ème Etage en face de City Center,  
Tél.: (+242) 06 625 17 27  
B.P.: 432 Brazzaville  
E-mail: proder3@yahoo.fr  
République du Congo

Les Offres seront adressées à l'Unité de Coordination du Projet (UCP) du Projet de Développement Rural dans les Départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha (PRODER 3), sise à l'Immeuble l'ARC, 2ème Etage en face de City Center, aucune entreprise ne pourra être adjudicataire de plus de deux lots.

Tél.: (+242) 06 625 17 27  
B.P.: 432 Brazzaville  
E-mail: proder3@yahoo.fr  
République du Congo

Elles devront être parvenues au plus tard le jeudi 06 septembre 2012 à 12 heures 30 minutes, heure locale, délai de rigueur.

### VII- OUVERTURE DES OFFRES:

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, en présence des représentants de soumissionnaires le jeudi 06 septembre 2012 à 13 heures 30 minutes dans les Bureaux du PRODER 3, sise à l'Immeuble l'ARC, 2ème Etage en face de City Center,

Tél.: (+242) 06 625 17 27  
B.P.: 432 Brazzaville  
E-mail: proder3@yahoo.fr  
République du Congo

### VIII- DELAI D'ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE:

Le Soumissionnaire sera considéré comme engagé par son Offre pendant quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

### IX- RESERVES:

L'Unité de Coordination du Projet (UCP/PRODER 3) se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

*Brazzaville, le 03 août 2012*

Le Coordonnateur du PRODER 3

Dominique KENGA

Commune de Brazzaville

# Mise en garde aux occupants anarchiques du cimetière de la Tsiémé

Depuis quelques temps, le cimetière de la Tsiémé, à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville, fait l'objet de profanation de tombes et d'occupation anarchique par des citoyens véreux et inciviques qui y acquièrent des parcelles de terrain, construisent des maisons d'habitation, des églises, des débits de boisson, etc. Lundi 30 juillet 2012, Hugues Ngouelondélé, député-maire et président du conseil départemental et municipal de la ville de Brazzaville, et Pierre Mabilia, ministre des affaires foncières et du domaine public, se sont rendus sur les lieux, afin de se rendre compte de la gravité de la situation, en compagnie des administrateurs-maires de Ouenzé, Marcel Nganongo, et Ida Victorine Ngampolo, du 9<sup>ème</sup> arrondissement Djiri. Devant l'ampleur du phénomène, les deux autorités ont demandé à tous les occupants anarchiques de libérer cette zone, dans le délai d'une semaine. Dans le cas contraire, des engins seront déployés, pour démolir toutes les maisons d'habitation, églises et autres débits de boisson qui y ont été érigés. Car, l'Etat doit récupérer les portions de terre acquises illégalement par des citoyens véreux.



Marcel Nganongo, Pierre Mabilia et Hugues Ngouelondélé à leur arrivée au cimetière de la Tsiémé.



Une tombe au cimetière de la Tsiémé envahi par de hautes herbes.

**D**ans son franc parler et dans un ton ferme, le ministre Pierre Mabilia a dénoncé, avec véhémence, les actes inciviques des occupants anarchiques du site du cimetière de la Tsiémé, acquis à l'époque coloniale. «Si les personnes concernées n'obéissent pas à cette décision, elles seront arrêtées et présentées devant le procureur de la République, pour qu'enfin, une procédure judiciaire soit engagée. Un bien public municipal n'est pas un bien privé. Le site qui abrite le cimetière de la Tsiémé a été confié, depuis l'époque coloniale, à l'Etat qui, par la suite, l'a concédé à la mairie de Brazzaville. Face à un tel comportement déviant de certains citoyens, l'Etat a l'obligation de rétablir son autorité, en faisant recours aux lois. C'est pour cela que les citoyens doivent intérioriser les lois qui régissent la nation congolaise dans le domaine foncier, pour ne pas tomber dans l'ignorance. L'achat d'un terrain dans le pé-

rimètre urbain de la ville de Brazzaville et sur l'ensemble du territoire national est conditionné par l'obtention préalable du permis d'occuper qui donne droit au titre foncier. S'il y a des personnes qui réclament ce site, comme quoi, c'est leur propriété privée, nous savons comment la décision de justice a été rendue et ceci de manière frauduleuse», a martelé Pierre Mabilia. En effet, une famille se disant propriétaire terrien aurait remporté une décision de justice contre la mairie de Brazzaville. Munie de cette décision, cette famille a diffusé des communiqués radiophoniques appelant les familles ayant des parents inhumés au cimetière de la Tsiémé, d'exhumer leurs restes pour les emmener ailleurs. A la place des tombes, ce sont des maisons, des débits de boisson, des temples, etc, qui ont commencé à pousser. C'est cette situation anarchique, créée par des propriétaires fonciers véreux et leurs clients, qui

a amené le ministre Pierre Mabilia et le député-maire Hugues Ngouelondélé, à se rendre sur les lieux. Mais, pour que ce domaine public soit respecté, ils auront, sans doute, à agir énergiquement, car il y a des citoyens qui, en pareilles circonstances, ne comprennent, mal-

heureusement, que le langage de la force. Toutefois, l'érection d'une nouvelle clôture serait la bienvenue.

Pascal BIOZI KIMINOU et Emmanuelle KANGA

## 4<sup>èmes</sup> journées africaines de la géotechnique

# Louis Patrice Ngagnon a fait la restitution des assises de Kribi, au Cameroun

La ville de Kribi, au Cameroun, a abrité, du 25 au 28 juin 2012, les 4<sup>èmes</sup> journées africaines de la géotechnique, sur le thème: «Les infrastructures africaines de génie civil, pour le nouveau millénaire». Ces assises ont connu la participation des délégués venus de nombreux pays membres de l'A.I.b.t.p (Association africaine des laboratoires du bâtiment et des travaux publics) et du C.t.g.a (Comité transnational des géotechniciens d'Afrique). Le Congo y était représenté par Louis Patrice Ngagnon, directeur général du B.c.b.t.p (Bureau de contrôle de bâtiment et travaux publics), structure sous tutelle du Ministère de l'équipement et des travaux publics. La cérémonie de restitution desdits travaux à laquelle avait pris part les représentants des différentes facultés de l'Université Marien Ngouabi, des entreprises nationales et étrangères, ainsi que les cadres et agents du B.c.b.t.p, a eu lieu, mardi 31 juillet 2012, dans la salle de réunions de la préfecture de Brazzaville.



Louis Patrice Ngagnon faisant la restitution des travaux.

**D**ans sa communication, Louis Patrice Ngagnon a fait savoir que les 4<sup>èmes</sup> journées africaines de la géotechnique ont abordé plusieurs sujets, parmi lesquels la modélisation des ouvrages géotechniques, la maintenance des ouvrages et infrastructures, la caractérisation des matériaux, la reconnaissance en géotechnique et la formation des géotechniciens. Aussi, des recommandations et résolutions ont été formulées, notamment:

- le renforcement des capacités des membres sur les fondements théoriques de la mécanique des sols classiques et moderne;
- le renforcement des capacités

des laboratoires, en vue de l'acquisition des équipements nécessaires à l'étude du comportement dynamique des sols;

- proposer aux autorités compétentes une méthodologie de suivi systématique des ouvrages et infrastructures, en vue de la programmation des opérations de maintenance ou de réhabilitation;
- envisager la création d'une base de données commune, afin de permettre aux chercheurs d'en faire un usage utile;
- introduire un cursus de formation spécialisée en géotechnique au sein des institutions universitaires.

Cette communication a permis aux participants de jeter les

bases d'une plate-forme de concertation entre acteurs œuvrant dans le domaine de la géotechnique et qui aura pour tâche de préparer les assises des 5<sup>èmes</sup> journées africaines de la géotechnique qui se dérouleront à Brazzaville, en 2013. Ainsi, un comité national de géotechniciens du Congo a été mis en place. Il est composé des cadres de l'Université Marien Ngouabi, des entreprises nationales et étrangères et ceux du B.c.b.t.p. Signalons qu'outre le Congo, les délégués ayant pris part aux 4<sup>èmes</sup> journées africaines de la géotechnique, à Kribi, sont ve-

nus de beaucoup d'autres pays africains francophones, comme la Côte-d'Ivoire, le Burundi, le Gabon, la R.D. Congo, la République Centrafricaine, le Tchad, le Niger, le Togo, le Bénin, le Sénégal, le Maroc, la Mauritanie, l'Angola, Djibouti, la Guinée, le Cameroun, ainsi que la France, en qualité de membre d'honneur. Après Kribi, le rendez-vous a été pris pour Brazzaville, l'année prochaine. La capitale congolaise est donc appelée à relever le défi des 5<sup>èmes</sup> journées africaines de la géotechnique.

Pascal BIOZI KIMINOU

## E.n.s.p (Ecole nationale supérieure de police) à Brazzaville

# Une nouvelle génération de commissaires de police bientôt sur le terrain

La liste des commissaires de police vient de s'allonger avec la sortie de la deuxième promotion des élèves-commissaires, formés à l'E.n.s.p (Ecole nationale supérieure de police) de Brazzaville. Ils sont, au total, cent cinq commissaires de police qui vont être affectés à travers le territoire national. La cérémonie de leur fin de formation a eu lieu, vendredi, 3 août 2012, dans ladite école, sous le patronage de Séraphin Ondélé, directeur de cabinet du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, en présence de Luc Daniel Adamo Mateta, haut-commissaire à l'instruction civile et à l'éducation morale, du général Benoît Moundélé-Ngollo, préfet de Brazzaville, des membres du conseil de commandement de la police, avec, à leur tête, le général de police de première classe Jean François Ndengué, des officiers de police et de nombreux invités.



Des officiels remettant des attestations aux nouveaux commissaires de police.



Le baptême de la promotion des nouveaux commissaires de police.

Baptisée promotion colonel Norbert Alokomboumbou, ancien officier de police qui s'est illustré par la formation, et ayant pour parrain le général de division Blaise Adoua, la promotion sortante, qui fut admise à l'E.n.s.p, en avril 2011, comptait, au début, 106 stagiaires, dont un décédé. 105 ont donc participé aux différents examens. Pendant plus d'une année, avec l'expertise des cadres émérites et enseignants compétents, les nouveaux commissaires de police ont été instruits sur plusieurs thèmes, comme les rapports police-justice, police-population, la prostitution, le système fiscal congolais, la corruption au sein de la police, le sursis et la libération conditionnelle, les migrations au Congo et la sécurité collective.

Les moyennes obtenues par les stagiaires vont de 7 à 14/20. Achille Silvére Atipo est le major de la promotion. Suivant les orientations prescrites par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, lors de sa prise de fonctions, comme directeur de l'E.n.s.p, en février 2012, le colonel Grébert Ngampika a exprimé sa vision de l'Ecole nationale supérieure de police, comme suit: «Une école de police moderne, dispensant une formation professionnelle et dont la vocation est sa transformation progressive vers une académie de police, c'est cela la vision. Et pour matérialiser cette vision, il va de soi qu'un certain nombre d'axes d'efforts soient identifiés, dont la modernisation des structures d'accueil et de la gestion de l'école et la dotation d'un statut à l'école. Plus que jamais, l'E.n.s.p a besoin d'être soutenue», a-t-il plaidé.

Libérant le mot du ministre Mboulou, Séraphin Ondélé a exhorté les nouveaux commissaires de police à faire preuve de maturité et de responsabilité, pour donner une nouvelle image à leur corporation. «C'est, d'ailleurs, une règle simple que de savoir que le désordre n'est jamais porteur de développement. Chacun sait que l'insécurité ne rime pas avec le progrès. Et la modernisation et l'industrialisation du pays passent, nécessairement, par la paix dont vous êtes, inévitablement, les principaux acteurs. L'E.n.s.p est, pour le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, un instrument absolument indispensable d'une élite qui puisse permettre de rehausser l'efficacité des prestations de vos services, afin de les adapter aux préoccupations de la nation, aux exigences de sécurité qu'intègre un monde nouveau, un monde moderne. Faites du principe de la légalité votre bannière; faites de la paix, des droits de l'homme et des citoyens votre culte. Ainsi, vous n'aurez trahi ni l'esprit, ni la qualité de votre formation», a dit le directeur de cabinet du ministre de l'intérieur. En somme, la cérémonie, qui a drainé un grand monde, s'est achevée par une parade des policiers, sous la musique de leur fanfare.

Alain Patrick MASSAMBA

**Ville morte: fermeture tumultueuse d'une boutique à Mfilou**

Une bagarre généralisée a été évitée, de justesse, dimanche 5 août 2012, au camp Shertel, appelé communément «Les maisons de Lissouba», à Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville. Des policiers faisant appliquer, selon eux, le mot d'ordre de «ville morte», à l'occasion du deuxième tour des législatives, y ont exigé la fermeture, sans autre forme de procès, d'une boutique se trouvant dans un domicile privé. Mais, ils ont eu à faire face à la résistance d'un officier des F.a.c (Forces armées congolaises), voisin du propriétaire de la boutique, qui leur a exigé, à son tour, l'ordre de mission et, surtout, l'acte qui les autorise à fermer même les boutiques ne se trouvant pas sur les grandes artères. Réduits à quia, les policiers, énervés et se sentant humiliés devant les passants, ont décidé d'embarquer le militaire. Il a fallu la dextérité et la sagesse d'un autre militaire, mais en civil, pour ramener les policiers à la raison et éviter, ainsi, une intervention musclée qui aurait eu des conséquences fâcheuses.

**Une Djakarta disperse un groupe d'enfants à Ouenzé: un blessé!**

Dimanche 5 août 2012, vers 17h, sur l'avenue de l'Intendance, à Ouenzé, un motocycliste roulant à vive allure, sur une moto Djakarta, a dispersé une foule d'enfants qui avaient occupé la route goudronnée, comme cela arrive, souvent, pendant les jours de vote. Malheureusement, ce motocycliste a percuté, de plein fouet, un enfant de quatre ans. Grièvement blessé, ce dernier a été conduit à l'hôpital de Talangai. Ce genre d'accident pouvait être évité, si seulement le mot d'ordre de ville morte était respecté par les uns et les autres.

**Des agents de l'ordre indécents dans un centre de vote à Bacongo!**

Au centre de vote situé à l'école primaire Nkeoua Joseph, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, le service de sécurité a appréhendé, dimanche 5 août 2012, un faux électeur tentant de voter avec une pièce d'Etat-civil ne lui appartenant pas. Mais, curieusement, quelques agents de la force publique ont saisi ce prétexte, pour lui ravir son téléphone portable et le peu d'argent qu'il avait dans sa poche, selon le reporter d'une radio privée, témoin de cette arrestation, qui a balancé l'information, en direct, sur les antennes, vers 13h.

**Pris la main dans le sac, un président de bureau de vote a été limogé!**

Un président de bureau de vote, dans la troisième circonscription de Ouenzé, à Brazzaville, a été pris la main dans le sac, au poste salutiste. Il avait, par devers lui, un lot de bulletins d'un candidat et était en train, semble-t-il, de bourrer les urnes. L'administrateur-maire de Ouenzé a confirmé la véracité des faits et, ce que voyant, il a limogé le tricheur. Il ne faut pas croire qu'on peut tricher, même quand on se croit protégé.

**Assassinat crapuleux d'un chauffeur à Dolisie**

La scène s'est passée, le mercredi 1<sup>er</sup> août 2012, vers 21h, à Dolisie, la troisième ville du pays. Le chauffeur, qui répondait au prénom de Christ (22 ans), a été sollicité au centre-ville de Dolisie par des clients qui lui ont demandé de les déposer vers le camp militaire de Mbounda. Après avoir dépassé le quartier «Petit Zanaga», dans l'arrondissement 1, il a été sommé de s'arrêter. Ses clients ont fini par l'assassiner et ont jeté son corps en pâtre. Les malfrats, qui courent encore, ont fui avec le taxi, une voiture de marque Toyota, communément appelée Benoît XVI, achetée à crédit, il y a deux mois, par un agent du C.f.c.o, qui en est le propriétaire. C'est jeudi 2 août, que le corps de la victime a été découvert par des femmes qui allaient à leurs travaux champêtres. Il était totalement nu. Christel a laissé une veuve enceinte de huit mois. Sa mort interpelle les pouvoirs publics sur les questions de sécurité dans la capitale de l'or vert.

**Le vandalisme jusqu'aux monuments d'art, à Brazzaville**

Le patrimoine culturel, surtout son aspect immobilier, est en danger dans nos villes. C'est le cas du monument d'éléphant érigé au niveau du rond-point de la Patte d'Oie, à côté de la forêt du parc zoologique, à Brazzaville. Ce monument est en train de subir des actes de vandalisme. Des inciviques se permettent d'arracher les pointes d'ivoire placées tout autour du socle de ce monument d'art, certainement, à des fins commerciales. Pourtant, ce monument participe à l'embellissement de la ville-capitale et est un véritable témoin de l'histoire. Des citoyens sont inquiets de la destruction du patrimoine culturel et demandent la protection de ce patrimoine culturel par les pouvoirs publics. Les responsables de la culture ne devraient pas rester indifférents, face à la destruction du monument d'éléphant de la Patte d'Oie.

**De l'eau courante, jusqu'à Nganga-Lingolo**

C'est avec joie que les habitants des banlieues Sud de Brazzaville voient les travaux d'adduction d'eau. En effet, depuis quelques semaines, une société chinoise réalise des travaux de la mise sous terre de grands tuyaux, le long de la route nationale n°2, jusqu'à Nganga-Lingolo, à une douzaine de kilomètres de Brazzaville. L'eau courante est donc attendue de pied ferme par les habitants de ces quartiers périphériques. Mais, cependant, ils sont déçus de constater que les travaux d'électricité ont été abandonnés, depuis l'année dernière. On ne sait pas ce qui s'est passé, alors qu'une société française était en train de mettre de gros câbles sous terre. Depuis, on n'en parle plus.

**Deuil à La Semaine Africaine**

**Patrice Missamou repose désormais au cimetière Ma campagne de Kinsoundi**

Responsable commercial de La Semaine Africaine, Patrice Missamou, décédé à Brazzaville le 27 juillet 2012, a été porté en terre, vendredi 3 août, après une cérémonie d'obsèques au siège du journal, en présence du directeur de publication, Joachim Mbanza, du personnel, des représentants de certaines sociétés partenaires, des organes de presse, de la famille, des amis et connaissances. Dans l'oraison funèbre qu'il a prononcée, Joachim Mbanza a souligné les qualités professionnelles du collaborateur disparu, tout en informant sur les circonstances de sa disparition brutale. Mais, avant cela, Cyr Armel Yabbat-Ngo a, au nom des travailleurs de La Semaine Africaine, donné le témoignage de ce qu'ils gardent de lui.

Il y avait une grande foule au siège de La Semaine Africaine, autour de la dépouille mortelle de notre collègue et frère Patrice Missamou, pour lui rendre un dernier hommage. Selon le maître de cérémonie, Aristide Ghislain Ngouma, la cérémonie d'hommage à Patrice Missamou, responsable commercial de La Semaine Africaine, se devait d'être sobre et modeste. Tout a commencé par la prière et la bénédiction de la dépouille faite par l'abbé Donald Wafa Batsimba, qui a con-

maine Africaine, comme agent commercial, pour une période d'essai. Il fera équipe avec Prosper Loupoka. Son volontarisme, son engagement au travail, sa disponibilité seront autant d'atouts pour son recrutement définitif à La Semaine Africaine, le 5 janvier 1998». Le directeur de publication a aussi évoqué les circonstances de la mort de notre collègue: «Si, sur le plan matériel, Patrice était à l'abri du besoin, il se plaignait, par contre, de problèmes de santé, notamment des

te. Seuls, quelques témoignages des propos qu'il a tenus, ces derniers jours, avec ses proches, notamment sa sœur Aurélie qui a été près de lui, quand il se plaignait du paludisme, laissent supposer que l'idée fatale avait déjà effleuré sa pensée, quelques jours avant. Il y a quelques mois, Patrice avait renvoyé sa femme. Après cette rupture de relation, il vivait seul, avant de prendre sa nièce, afin de l'aider au service de table. Pas plus tard que quelques jours avant sa mort, sa sœur lui propose d'aller se faire soigner au Maroc, et c'est le projet qu'il allait réaliser, à partir du jour fatal, en commençant par obtenir un passeport. Maître Essebo, un frère et un ami, s'était engagé à le soutenir dans ce projet, après l'en avoir convaincu et ce n'était pas facile. C'était l'un des traits du caractère de notre frère: ne se contenter que de ses propres solutions, pour ses pro-



Patrice Missamou.



Le directeur de publication, Joachim Mbanza, s'inclinant devant la dépouille de son collaborateur, Patrice Missamou.



Les amis et connaissances venus nombreux rendre un dernier hommage à notre collègue.

nu notre collègue. Puis, un représentant de l'association «Système One» dont le disparu était président d'honneur, a donné un témoignage de lui, en évoquant sa vision et les projets qu'il avait pour développer les activités de cette association.

Parlant en notre nom, Cyr Armel Yabbat-Ngo est revenu sur le caractère de notre frère, sa gentillesse, son côté taquin et humoriste, sa disponibilité à aider ses collègues et la douleur qui les étreint, à cause de sa disparition inopinée, alors que le jeudi 26 juillet, il était encore parmi eux, comme d'habitude.

Dans son oraison funèbre, le directeur de publication a parlé de la mort, suivant la vision chrétienne. Il a rappelé le parcours ayant conduit le disparu à intégrer La Semaine Africaine, puis il a évoqué sa contribution à rendre dynamique le service commercial. Il a évoqué, également, sa propre réussite. Pour ceux qui l'ont côtoyé, Patrice laisse le souvenir d'un Frère, d'un ami qui s'est distingué par un caractère avenant, plein d'amitié et respectueux des autres. Hier, encore, à la veillée, un frère me disait: «Quoiqu'il en soit, Patrice était quelqu'un qu'on aimait», a-t-il dit, et de poursuivre, plus loin: «Au niveau de Comafrique, la structure regroupant les entités de communication de la Conférence épiscopale du Congo, on était préoccupé à relever le niveau d'auto-financement de La Semaine Africaine. Jeune cadre sorti de l'Université, Roger Kwama eut la mission de réorganiser les services administratif et commercial du journal. C'est ainsi qu'il va dénicher le jeune Patrice Missamou, qui venait, déjà, à La Semaine Africaine comme un collaborateur extérieur. Après un test, Patrice Missamou va être intégré au service commercial de La Se-



L'abbé Wafa (au milieu) a conduit la prière et béni le corps.



«En tant qu'humains, nous vivons la mort comme un moment douloureux de séparation inacceptable d'avec des êtres chers que nous aimons et avec qui nous avons partagé tant de choses aimables», a dit le directeur de publication.

hémorroïdes. Seulement, il préférerait les traitements des thérapeutes et, selon lui-même, il s'en tirait mieux. Mais, que s'est-il donc passé pour que Patrice, dont rien ne présageait qu'il pouvait poser l'acte inespéré, en soit arrivé là? Question qui nous torture, qui torture sa famille, comme vous ne pouvez en douter. Patrice n'a laissé aucune explication à son ges-

blèmes. Mais, le voyage dont Patrice parlait quelques fois, c'est celui du non-retour. Le jeudi 26 juillet dernier, il est venu au bureau, pour la dernière fois, réalisant les tâches qui relèvent de sa responsabilité, dans la parution du journal. Seulement, en partant, il confia au Secrétaire de Rédaction, Monsieur Vêran Carrhol Yanga, qu'il ne mettra plus jamais les

pieds à La Semaine Africaine. N'y comprenant rien, son collègue considère cela comme une véritable blague. Lorsqu'il apprend sa mort le lendemain, ces paroles reviennent en lui, comme une vérité cruelle et tardive. D'autres témoignages nous disent que ce jeudi-là, il a travaillé à l'Imprimerie, pour l'impression du journal, jusqu'à minuit. Ses collègues qui y passent la nuit, seront profondément bouleversés d'apprendre, tôt le matin du vendredi, qu'il est mort. D'après le témoignage de sa nièce, appuyé par celui de la mère de celle-ci, donc sœur aînée du défunt, le matin du vendredi 27 juillet, ils se sont réveillés tôt. Son oncle Patrice lui dit qu'il fait les cent pas dans la rue. Ce matin-là en effet, un ami médecin était attendu, à 7h, pour lui prodiguer des soins sur une plaie aux orties. Mais, la nièce n'a pas entendu le cliquetis du portail de la cour, lorsque son oncle est revenu dans son appartement. Seulement, quelques instants après, elles ont entendu une explosion. Se précipitant dans la chambre de l'oncle, c'est pour voir un corps ensanglanté, gisant sur le lit. Le terrible choc. Selon l'enquête de la gendarmerie, il était 5h30. Nous disons ces choses, pour ne pas laisser la place à la spéculation, aux interprétations diverses qui entourent souvent ce genre d'événements douloureux. En dehors de quelques indices, personne d'entre nous ne sait ce qui a été réellement le motif de fond pour lequel notre cher Patrice a décidé de nous quitter si brutalement. La gendarmerie mène son enquête et ses conclusions préliminaires ne mettent personne en cause». Notre collègue repose, désormais, au cimetière Ma campagne, à Kinsoundi (Makelekelé).

Philippe BANZ

Obsèques de Charles David Ganao

# Tout Djambala et ses dignitaires ont rendu un hommage au digne fils téké

tournait auprès de l'assistance. Fleuri de roses rouges s'identifiant aux couleurs rouges téké, le cercueil, sur un catafalque, était au milieu. Tout autour, les griots et les groupes de danse ont rivalisé d'ardeur. L'entrée sur scène, des personnalités

Après l'hommage de la République, le 17 juillet, au Palais des congrès de Brazzaville, sa ville natale Djambala, ses dignitaires et sa population ont rendu un vibrant hommage, le 18 juillet 2012, à leur digne fils, Charles David Ganao, décédé le 5 juillet, à Paris, en France. C'était en présence du président du sénat, André Obami-Itou, représentant personnel du président de la République, de quelques membres du gouvernement, parlementaires, diplomates, de la reine Ngalifourou qu'entouraient des membres de la cour royale de Mbé et bien d'autres dignitaires téké, venus des pays voisins.

L'hélicoptère transportant le chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso n'ayant pas pu traverser la zone de la Léfini, pour atteindre Djambala, c'est le président du sénat, André Obami-Itou, qui a représenté le chef de l'Etat aux obsèques de l'ancien premier ministre Charles David Ganao, sur la terre de ses ancêtres. A ce titre, il a été ceint d'un pagne en raphia, un balai, un chasse mouches et un kong téké, en guise de symbole d'équité, de sagesse, de justice de paix et d'amour en pays téké, lui ont été remis. Le mot de remerciement de la famille a été lu par César Ganao. «Non seulement ta famille nucléaire est fière de toi, mais le Congo tout entier peut s'inspirer de ta vie politique, pour un mieux vivre ensemble. En effet, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, tes amis sont nombreux et cela au-delà de toute considération. Tu as rassemblé, fédéré, réconcilié, à telle enseigne que tu es devenu le sage de la nation, au-delà

du patriarche téké que tu n'as cessé d'être. Ta générosité, ton amour du prochain, ton humour nous manqueront à jamais. Les valeurs que tu nous as transmises de tempérance, humilité, générosité, respect d'autrui sont ancrées en nous. Nous prenons l'engagement de les préserver jalousement», a-t-il dit. Sa sœur, Félicité Ganao, a révélé le message de l'unité que son père a laissé, six mois avant sa mort: «Il avait dit, ma fille, ma fin approche: je la sens venir, unissez-vous». «Papa, on a compris ton message et on va le faire», lui avais-je répondu. Le rituel téké a été respecté à Djambala, au cours de la cérémonie des obsèques de Charles David Ganao, alias Epono. Dès l'arrivée de la dépouille mortelle, à l'ancien Stade Mallet de Djambala, par hélicoptère, le cercueil a été placé sur un tipoye enveloppé de couvertures rouges en laine de panthère et de lion, des pagnes en raphia et d'autres types de pié-



André Obami-Itou.



La dépouille du patriarche décédé.



La reine Ngalifourou et quelques membres de la cour royale téké.



Le «ndzoô-ngali» (sorte de colonne), pendant la cérémonie.

ces d'étoffes traditionnels. Le tipoye était transporté par près d'une douzaine de porteurs, au

milieu des chants, danse et cris, jusqu'à la résidence de l'illustre disparu, à Ngoulayo,

autrement dit Djambala-village. C'est là qu'il y a eu le rituel selon les us et coutumes téké, avant l'inhumation au cimetière familial de Ngoulayo. Mais, avant cela, il y a eu une cérémonie émouvante, selon le rituel téké de Djambala et de Lékana, pendant que le «ndzoô-ngali», porté sur un catafalque,

et comme Florent Ntsiba, avec son balai de dignitaire en main a suscité des ovations. Charles David Ganao repose, désormais, sur sa terre natale de Djambala.

Pascal NGALIBO-YALA

## APPEL D'OFFRES NATIONAL

N° DAO 001/SNR/2012  
«Acquisition du Matériel Divers»

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'approbation par note n°0150/MFBPP/DGCMP du 24 Février 2012 du plan annuel de passation des marchés par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

2. Le Service National de Reboisement a obtenu, dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2012, les fonds nécessaires pour financer l'opérationnalisation de son programme d'activités au titre de l'année 2012;

Le Service National de Reboisement a l'intention d'utiliser une partie de ses ressources financières pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition du matériel divers N° DAO 001/SNR/2012.

3. Le Service National de Reboisement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du matériel divers.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert, tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir

des informations auprès du Président de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du SNR et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse suivante:

- Service National de Reboisement (SNR)
- B.P: 839
- Tél.: 05 714 05 02
- Rue: Denis NGOMA n°88
- E-mail: imbal@yahoo.fr

Pointe-Noire

6. Le Service National de Reboisement entend retenir le candidat dont l'offre répondra aux critères de qualification contenus dans le dossier d'appel d'offres.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée au point n°5 ci-dessus, contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs Cfa.

Le paiement se fera en espèces, au comptant ou par chèque libellé au nom du Service National de Reboisement (SNR).

8. Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée au point n°5, Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics

du SNR, au plus tard, le 20 Août 2012, à 14 heures (heure locale TU+1) et devront porter les mentions suivantes:

- Dossier d'appel d'offres N°DAO 001/SNR/2012
  - Acquisition du matériel divers
- A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement, le 20 Août 2012, à 14 heures.

Les offres remises hors délai ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée, le 20 Août 2012, à 14 heures.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un million (1 000 000) francs Cfa.

Cette garantie est payable par chèque certifié libellé au nom du SNR, récupérable après adjudication du marché.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de soumission.

Fait à Pointe-Noire, le 24 Juillet 2012

Le Directeur du SNR  
Lambert IMBALO



**Université Catholique d'Afrique Centrale  
Institut Catholique de Yaoundé**

**AVIS DE PREQUALIFICATION INTERNATIONALE OUVERTE N°001/EK DU 26/07/2012  
RELATIF A LA PREQUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS  
PEDAGOGIQUE BII – BIII ET SERVICE D'APPUI AU CAMPUS D'EKOUNOU A YAOUNDE - CAMEROUN.**

· Lieu d'Exécution:  
Yaoundé, Cameroun

· FINANCEMENT:  
Budget UCAC/ICY

**I- CONTEXTE:**

L'université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC) a institué un «projet d'extension et de Développement» pour répondre aux besoins d'accroissement des activités au sein des différents campus.

A cet effet, Le Recteur de l'UCAC, maître d'ouvrage, souhaite recruter des entreprises pour la réalisation des travaux de construction des nouveaux bâtiments au campus d'Ekounou à Yaoundé.

**II- OBJET DE L'AVIS DE PRE QUALIFICATION INTERNATIONALE:**

Le présent avis a pour objet la pré-qualification des entreprises devant soumissionner à l'appel d'offres international restreint pour la réalisation des travaux de construction des nouveaux bâtiments au Campus d'Ekounou.

**III- PARTICIPATION ET ORIGINE:**

Le présent avis s'adresse aux candidats qui sont:

- une entité juridique privée
- ou une entité publique si et seulement si elle est juridiquement et financièrement autonome et administrée selon les règles du droit commercial,
- Ou encore à toute combinaison de ces entités qui entendent officiellement signer un accord de groupement d'entreprises ou qui constituent un groupement d'entreprises dans le cadre d'un accord existant, installées dans la sous-région de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et qui justifient des capacités administratives, techniques et financières requises.

**IV- CONSISTANCE DES TRAVAUX:**

Les travaux objet du présent Avis concernent la construction des bâtiments ci-après au campus d'Ekounou:

- Bâtiment Pédagogique BII de type R+3, surface 5 269,29m<sup>2</sup> (Salles de classe, bureaux, laboratoire...),
- Bâtiment Pédagogique BIII de type R+2, surface 1 702,44m<sup>2</sup> (Salles de classe, salles de réunion et conférence, bureaux, locaux techniques...),
- Bâtiment Service d'Appui de type sous-sol + R+3, surface 4 361,91m<sup>2</sup> (parkings, bache à eau, restaurants, infirmerie, crèche...).

**N.B.:** Les travaux doivent être réalisés en respectant les contraintes académiques du fonctionnement du campus universitaire.

**V- DOSSIER DE CANDIDATURE:**

**a- Conditions à remplir:**

Les entreprises intéressées par le présent avis de pré-qualification devront fournir les informations ci-après indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services concernés:

- 1- Une fiche de candidature signée et datée par le soumissionnaire,
- 2- Une fiche de renseignement du candidat faisant apparaître le nom légal du candidat, dans le cadre d'un groupement d'entreprises, le nom légal de chaque partie, le pays où le candidat est constitué ou a l'intention de se constituer en société, l'année à laquelle le candidat a été ou entend se constituer en société, l'adresse légale du candidat dans le pays où il est constitué en société, les renseignements concernant le représentant autorisé du candidat. Les copies des documents originaux qui suivent sont jointes:
  - Dans le cas d'une entité unique, statuts ou documents constitutifs de l'entité légale susmentionnée, conformément aux dispositions des clauses 4.1 et 4.3 des Instructions Aux Candidats (IAC) du dossier de pré-qualification,
  - Dans le cadre d'un Groupement d'Entreprises, lettre d'intention de former un groupement d'entreprises ou de signer un accord de groupement d'entreprises, conformément aux dispositions de la clause 4.1 des IAC du dossier de pré-qualification,
  - Dans le cas d'une entreprise publique, tout document complémentaire qui n'est pas mentionné dans le paragraphe 1 ci-dessus et est nécessaire pour satisfaire aux dispositions de la clause 4.7 des IAC.
- 3- Une fiche de renseignement pour chaque partie au Groupement d'Entreprises et chaque sous-traitant,
- 4- Les antécédents de non-exécution de marché
- 5- La situation financière de l'entreprise ou de toutes les parties en cas de groupement d'entreprises faisant apparaître l'information du bilan (total actifs, total dettes, actif net, actifs courants, dettes courantes; l'information des comptes de résultats (Chiffre d'affaires, Bénéfices avant impôts).
- 6- Le chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction.
- 7- L'expérience générale de construction: inscrire l'année civile en commençant par l'année la plus ancienne.
- 8- L'expérience spécifique de construction,
- 9- L'expérience spécifique de construction dans les principales activités

**a- Retrait du dossier de pré-qualification:**

Le dossier de pré-qualification est disponible au Secrétariat de l'Université Catholique. Le montant du dossier s'élève à 50 000 Fcfa.

**I- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:**

Les entreprises intéressées peuvent obtenir des éclaircissements ou des informations complémentaires de lundi à vendredi de 8h à 15h, heure locale, aux adresses suivantes:

- Secrétariat de l'UCAC: Tél: 00 237 22 69 85 55
- Professeur BOUKONGOU: Tél: 00 237 22 30 21 67

**II- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE:**

Les dossiers rédigés en français et produits en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies seront placés dans une enveloppe cachetée qui devra:

- Porter le nom et l'adresse du candidat,
- Etre adressé au maître d'ouvrage dont l'adresse est la suivante:

Université Catholique d'Afrique Centrale  
Direction du Développement  
Tél. 00 237 22 30 54 98 / 22 30 54 99  
Fax: 00 237 22 30 55 01

Au plus tard le 31 Août 2012 à 17 heures précises, heure locale et porter la mention: «Avis de pré-qualification internationale ouverte n°001/EK du 26 Juillet 2012 relatif à la pré-qualification des entreprises pour la construction des bâtiments pédagogiques BII, BIII et Service d'Appui au campus d'Ekounou à Yaoundé».

Toute candidature parvenue après la date limite de dépôt des candidatures pourra être rejetée par le maître d'ouvrage.

**III- CRITERES D'EVALUATION DES CANDIDATURES:**

Une sous-commission d'analyse désignée par le Comité de Passation des Marchés de l'UCAC aura recours à tous les facteurs, méthodes et critères définis dans la Section III du dossier de pré-qualification, *critères de qualification* pour évaluer les qualifications des candidats et de tout sous-traitant spécialisé.

Le recours à d'autres facteurs, méthodes ou critères est proscrit.

**IV- NOTIFICATION DES PRE-QUALIFIES:**

Après l'évaluation des candidatures, les noms des entreprises pré-qualifiées seront communiqués par écrit à tous les candidats. Les entreprises pré-qualifiées devront retirer le dossier d'appel d'offres afin de présenter leur offre dans les plus brefs délais.

## Ecobank désignée «Meilleure Banque en Afrique en 2012» par Euromoney



Lomé 15, Juillet 2012 Ecobank Transnational Incorporated («Ecobank» ou «le Groupe») a été élue «Meilleure banque en Afrique» par le magazine leader de la finance internationale, Euromoney, pour la deuxième année consécutive. Les prix ont été décernés la semaine dernière, à l'occasion du dîner organisé pour la remise des prix d'excellence Euromoney, à Londres.

Considéré, comme les prix phares en matière de services financiers à l'échelle mondiale, les prix d'excellence Euromoney sont, maintenant, dans leur 22<sup>ème</sup> année consécutive d'organisation. Cette année, le processus d'attribution des prix qui a commencé en Avril a enregistré plus de 600 candidatures de banques et de maisons de courtage du monde. Dans leurs délibérations, l'équipe de recherche d'Euromoney et le panel des prix ont évalué toutes les candidatures sous l'angle des facteurs à la fois quantitatifs et qualitatifs, tels que les indicateurs clés de performances, les ratios financiers et l'innovation, au cours des 12 derniers mois.

Commentant sur les réalisations de Ecobank, le rédacteur en chef d'Euromoney, Clive Horwood, a observé: *«Le groupe panafricain originel du continent africain est, à présent, la plus grande institution financière en Afrique, en termes de rayonnement géographique, opérant dans 33 pays. La qualité de la gestion, les perspectives de croissance stratégique et la rentabilité placent Ecobank en situation favorable. En outre, il est proche de la barre des actifs de 20 milliards de dollars, un niveau où les économies d'échelle se feront sentir et stimuleront l'efficacité et la vente croisée de produits et services».*

Arnold Ekpe, Directeur Général du Groupe Ecobank, a commenté: *«Nous sommes honorés de recevoir, à nouveau, ces prestigieux prix internationaux. 2011 était une année de transformation pour Ecobank, grâce, à la fois, à des acquisitions majeures au Ghana et au Nigeria et à une forte croissance organique à travers notre implantation au Centre de l'Afrique. Nous sommes en train de gérer activement cette croissance, en améliorant, continuellement, notre plate-forme technologique et le cadre de gestion des risques. J'estime que Ecobank est, maintenant, en mesure de devenir, rapidement, pour*

*le numéro un incontesté de l'industrie bancaire au centre de l'Afrique».*

### A propos de Ecobank

Constitué à Lomé, Togo, Ecobank Transnational Incorporated est la maison mère du groupe Ecobank, le principal groupe bancaire régional indépendant d'Afrique. Le groupe est présent, actuellement, dans 32 pays africains, à savoir: Afrique du Sud, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Congo (Brazzaville), Congo (République Démocratique), Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Malawi, Mali, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sao Tomé e Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe.

Le groupe est également représenté par une filiale dénommée EBI S.A, à Paris. ETI a également des bureaux à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis, et à Londres, au Royaume Uni. ETI est cotée sur les places boursières de Lagos, Accra et à la BRVM, à Abidjan (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine – UEMOA). Le groupe est détenu par plus 600 000 actionnaires institutionnels et individuels locaux et internationaux. Il emploie 18 321 personnes, ressortissants de 35 pays, dans plus de 1 180 agences.

Ecobank est une banque universelle offrant les produits et services de la banque de grande clientèle, de détail d'investissement et les services monétiques, aux gouvernements, aux institutions financières, aux sociétés multinationales, aux agences internationales, aux moyennes, petites et micro entreprises, et aux particuliers. Pour de plus amples informations, veuillez consulter: [www.ecobank.com](http://www.ecobank.com)

### A propos d'Euromoney

Euromoney Magazine est le titre phare de basé l'entreprise de communication financière basée à Londres, Euromoney Institutional Investor PLC. Fondée en 1969 par Sir Patrick Sergent, Euromoney Magazine est la voix des marchés internationaux de capitaux qui, depuis plus de 40 ans, a offert une couverture inégalée des marchés mondiaux obligataire d'actions et des marchés de change. Euromoney Institutional Investor PLC est un constituant de l'indice FTSE-250 et est coté aux Bourses de Londres et du Luxembourg.

Eglise catholique en France

# Non au mariage homosexuel?

En France, le texte de loi sur le mariage gay devrait être voté dans le premier semestre 2013. C'est l'un des soixante engagements de François Hollande. Il n'y aura pas de référendum - a assuré ces jours derniers le ministre délégué à la famille, relançant la polémique. La France deviendra le 9<sup>ème</sup> pays européen à adopter une telle loi. L'Eglise catholique réagit, explicitement ou à mots couverts, pour défendre ses convictions dans le débat public. De plus en plus de voix s'élèvent parmi les catholiques pour mettre en garde les croyants contre le danger de sombrer dans la résignation face au conformisme médiatique, ou par peur de s'exposer à l'accusation d'homophobie. Bref, c'est une bataille difficile qui ne fait que commencer. Ci-dessous, la réaction de l'évêque d'Ajaccio.



Mgr Olivier de Germay.

Il est difficile pour l'Eglise de ne pas réagir face à l'annonce faite par le gouvernement d'un projet de loi visant à élargir le mariage aux couples homosexuels. Pour beaucoup, il s'agit là d'une évolution inéluctable face à laquelle il faudrait faire preuve d'ouverture d'esprit, voire de résignation. Quelles que soient les intentions - qu'il ne nous appartient pas de juger - des promoteurs de ce projet, c'est en réalité la destruction d'un des piliers fondamentaux de notre société qui est programmée.

Loin d'épuiser ce vaste sujet de société, je voudrais simplement donner ici quelques repères et réflexions qui pourraient guider ou inspirer notre façon de réagir et de nous mobiliser. Dans ce débat, les arguments de bon sens ne suffisent plus. L'évidence selon laquelle le mariage naturel concerne un homme et une femme a été laminée par le relativisme. Il faut donc que nous soyons capables d'expliquer en quoi l'union durable d'un homme et d'une femme pour fonder une famille

n'est pas l'invention d'un type particulier de société mais est profondément inscrit dans la nature même de l'être humain. De même, nous devons pouvoir montrer que si l'Etat est habilité à légiférer sur un mariage qui, en donnant potentiellement naissance à des enfants, construit la société, il n'a pas à donner un statut équivalent à un mode d'union qui est stérile par nature et relève de choix privés.

Les conclusions d'une telle réflexion sont rendues plus évidentes grâce à l'éclairage de la foi chrétienne, mais nous devons être capables de la mener avec des arguments de raison pour pouvoir entrer en dialogue avec ceux de nos compatriotes qui ne partagent pas notre foi. Dans ce dialogue, il y a un piège dans lequel nous ne devons pas tomber. Ceux qui revendiquent un statut pour les couples homosexuels - et qui à vrai dire sont souvent à court d'arguments - accusent facilement leurs opposants d'homophobie. Ainsi, pour ne pas passer pour homophobes, nous évi-

tons le débat. Il faut au contraire proclamer avec force que refuser le «mariage» homosexuel n'a rien à voir avec l'homophobie. Nous pouvons avoir un grand respect pour les personnes homosexuelles tout en contestant le fait que le couple homosexuel soit présenté par l'Etat comme un modèle social au même titre qu'un couple marié. Cette capacité à désapprouver un acte tout en respectant la personne est d'ailleurs un des héritages du christianisme. Soyons donc toujours très attentifs à ce que nos propos sur la question de l'homosexualité ne soient pas perçus comme méprisants ou blessants par les personnes concernées.

Ne perdons pas de vue le fil conducteur qui motive ce genre de lois. Lors du débat sur le Pacs, on disait qu'il s'agissait simplement de défendre la dignité des personnes homosexuelles et qu'en aucun cas on envisageait l'adoption d'enfants par ces mêmes person-

nes. Aujourd'hui, toujours sous couvert de non-discrimination, le projet de loi sur l'adoption est annoncé. Interdire d'emblée à un enfant d'avoir un papa et une maman n'est pas considéré comme une discrimination... Mais ne nous y trompons pas, ce ne sera pas le dernier épisode. Nous sommes sous la mouvance d'un courant idéologique qui ne compte pas en rester là. L'étape suivante a commencé à se dévoiler au travers de la théorie du genre. Il s'agit de faire passer l'idée selon laquelle la différence sexuelle n'est que de l'ordre du biologique et ne concerne donc pas l'identité profonde de la personne. Chacun peut donc choisir son orientation sexuelle (hétéro, homo, bi, trans, etc.) indépendamment de son sexe. Il sera par conséquent interdit - car considéré comme de l'embrigadement - de donner à un garçon des repères éducatifs masculins et à une petite fille des repères éducatifs féminins. Ce serait aller contre une liberté individuelle toute-puissante revendiquant son affranchissement vis-à-vis de la nature... Les idéologies des trente dernières années ont fait un travail souterrain qui, pour une bonne part, a conduit à l'éclosion de la famille; les nouvelles idéologies vont permettre la déstructuration de la personne elle-même. Dans les deux cas, c'est la société tout entière qui se délite.

Aussi affligeant soit-il, ce constat ne doit pas nous décourager. La déconstruction annoncée n'est pas une fatalité. L'histoire a montré qu'une société possède souvent en elle-même une capacité à réagir dans des

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI  
Notaire  
Sis rez-de-chaussée immeuble Patte d'Oie (SOPROGI)  
Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M), B.P: 14745  
Tél: 06 662 43 35//05 576 54 67//05 516 70 79  
E-mail: pchimene@yahoo.fr

---

**DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL**  
Société «SERVAIR CONGO»  
Société Anonyme avec conseil d'Administration  
Au capital de 500 000 000 de Francs CFA  
1<sup>er</sup> étage Immeuble ex-Papyrus  
Plateau centre-ville-Brazzaville Congo  
RCCM CG-BZV-10-B-2367

---

Suivant procès-verbal dressé à l'issue de la réunion du conseil d'administration, tenue à Pointe-Noire, le 14 mai 2012, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), sis rez-de-chaussée immeuble Patte d'Oie (SOPROGI), Case J-490/M (en face de l'ENAM), le 26 juillet 2012 et enregistré à Brazzaville, à la recette des impôts de Ouenzé, le 27 juillet 2012, Folio 131/18 n° 1872, le conseil d'administration a accepté la démission de Monsieur Gérard STOCHITCH, pour motifs personnels.  
Deux exemplaires du Procès-verbal du conseil d'administration du 14 août 2012 ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 30 juillet 2012 et le dépôt a été enregistré sous le numéro 12 DA 763.

Pour avis et Mention  
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI  
Notaire

situations catastrophiques. Nous devons donc nous mobiliser. A la fois en nous intéressant à ces questions, en étant capables de dénoncer les idéologies, mais aussi en annonçant la Bonne Nouvelle. Et la Bonne Nouvelle que nous voulons annoncer, c'est qu'il est possible d'aimer en vérité, c'est la beauté de la sexualité et du mariage vécus, grâce à l'Esprit Saint, en conformité avec le projet de Dieu. Il y a un travail énorme à réaliser pour aider les

enfants et les jeunes à s'éveiller à la beauté de leur corps et de leur sexualité, à repérer et écarter les contrefaçons de l'amour qui leur sont si souvent proposées, et à épanouir l'extraordinaire potentiel à aimer qui est en eux. Avec charité et détermination, mobilisons-nous! C'est un grand service que nous avons à rendre à notre humanité.

+ Mgr Olivier de GERMAI  
Evêque d'Ajaccio

Programme des Nations Unies pour le Développement



**AVIS DE VACANCE DE POSTE**  
(Interne et externe)  
Les valeurs fondamentales des Nations Unies:  
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité

Le bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche, pour son projet «Villages du Millénaire»:

| Titre du poste  | Nombre de postes | Durée et type du contrat                                  | Lieu d'affectation                       |
|---|------------------|---|--|
| Un(e) volontaire Spécialiste en Gestion Communautaire | 1                | 12 mois (avec possibilité de renouvellement) VNU National | Kouilou (Tandou Binzéné et Tandou Mboma) |

Les candidatures (lettre de motivation -non manuscrite-, CV, copies des diplômes, certificats de travail, nom, adresse et téléphone de 3 personnes référence) doivent être adressées, sous pli fermé, avec la mention «Avis de vacance de poste (préciser le poste)» sur l'enveloppe, à:

Monsieur le Représentant Résident du PNUD  
Angle Avenue Foch/Rue Behagle  
Brazzaville, République du Congo

Les personnes intéressées sont priées de se rapprocher du PNUD (Guérite entrée) ou consulter le site WEB du PNUD: <http://www.cg.undp.org/> pour obtenir les renseignements complémentaires sur les termes de référence du poste.

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES

N.B. Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.

Date limite de dépôt des candidatures: 14 août 2012

Brazzaville, le 26 juillet 2012

Eloi KOUADIO IV  
Représentant Résident Adjoint




**CONSULTATION RESTREINTE – CR608IGN120730-2**  
**ETUDES DE PROSPECTION GEOPHYSIQUE**

La Croix-Rouge Française, en partenariat avec la Croix-Rouge Congolaise, met en œuvre le projet «Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, ainsi que des pratiques d'hygiène pour les populations du plateau Batéké» avec le soutien financier d'EUROPEAID (Union Européenne) et de l'Agence Française de Développement.

Afin de mener à bien ce projet, la Croix-Rouge Française souhaite, par le biais d'une consultation restreinte d'offres, contractualiser un Bureau d'Etude Technique (BET) pour la réalisation d'études de prospection géophysique.

Les dossiers pourront être retirés au bureau de la Croix Rouge, 8, rue Lucien Fourneau (face le ministère de la fonction publique) à Brazzaville

La date limite de dépôts des candidatures est fixée au mardi 28 août 2012 à 17H00 précises.  
Les offres reçues après la date limite de dépôt seront rejetées.



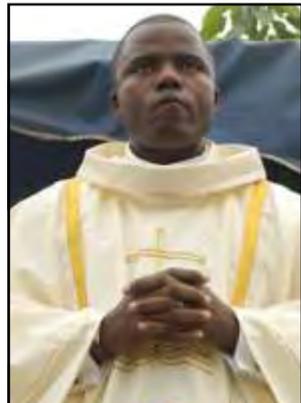

Congrégation du Saint-Esprit

# Mgr Louis Portella a ordonné deux prêtres à Brazzaville

Samedi 4 août 2012, la cour de la paroisse Sainte Marie de Ouenzé Mama Elombé, dans l'archidiocèse de Brazzaville, a servi de cadre à la messe d'ordination presbytérale des pères Serge Bazieta et Pacôme Bounsana, Congolais tous deux, de la Congrégation du Saint-Esprit. Ils ont reçu l'ordination des mains de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la Conférence épiscopale du Congo, président en exercice de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), en lieu et place de Mgr Anatole Milandou.

Une vingtaine de prêtres ont concélébré l'eucharistie présidée par l'évêque de Kinkala, au cours de laquelle, il a imposé les mains aux pères Serge Bazieta et Pacôme Bounsana, deux nouveaux prêtres spiritains congolais. Parmi les concélébrants, il y a avait les pères Alain Mayama, supérieur majeur de la province spiritaine du Congo, Yves-Isidore Nzoussi, curé de la paroisse et l'abbé Antonio Mabilia, recteur du Grand séminaire de philosophie Firmin Georges Singha. Dans la foule, on pouvait noter la présence des délégations venues du Cameroun, du Gabon, de la R.D. Congo, de Seychelles, de l'île de la Réunion et de France. Cette messe d'ordination n'a pas connu une grande mobilisation de la communauté chrétienne de l'archidiocèse de Brazzaville, comme habituellement, lors des grandes célébrations. Néanmoins, les fidèles chrétiens présents à cette mes-

se n'ont pas manqué d'exprimer leur joie et témoigné leur affection, en communion avec les parents, amis et connaissances des nouveaux prêtres. Ceci, sous l'animation de la



Père Serge Bazieta.

chorale Père Paul Ondia, l'une de celles que compte la paroisse.



Mgr Louis Portella Mbuyu.



Père Pacôme Bounsana.

Dans son homélie, Mgr Louis Portella Mbuyu a invité les nouveaux prêtres à pratiquer

l'amour du prochain et à être des témoins privilégiés de l'évangile de Jésus-Christ. Après quoi, les diacres Serge Bazieta et Pacôme Bounsana ont été ordonnés prêtres, selon le cœur de Dieu, et selon l'ordre de Melchisédech.

Avant le rite d'envoi en mission, le père Serge Bazieta, tout en s'appuyant sur le psaume 116, a rendu grâce à Dieu pour ce don précieux offert à l'Eglise universelle. Ensuite, il a remercié l'évêque de Kinkala pour sa disponibilité et pour avoir accepté de célébrer cette eucharistie. Il n'a pas manqué de remercier les formateurs pour leur esprit d'ouverture, ainsi que les parents, amis et proches qui ont bien voulu rehausser de leur présence l'éclat de cette cérémonie. Puis, le père Alain Mayama a, au nom du supérieur général de la congrégation, rendu publiques les affectations des deux nouveaux prêtres. Ainsi, le père Serge Bazieta est affecté à la province spiritaine du Ghana, tandis que le père Pacôme Bounsana à la province du Congo.

Signalons que le père Alain Mayama, supérieur majeur de la province du Congo a été nommé au conseil supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit basé à Rome. De ce fait, il va quitter le Congo dans les prochains mois pour Rome, sa nouvelle terre de mission.

Pascal BIOZI KIMINOU

## INVITATION

Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Commission épiscopale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse, invite les aumôniers diocésains, les responsables des mouvements d'apostolat nationaux des jeunes et des enfants et toutes autres organisations affiliées à l'Eglise catholique œuvrant pour l'épanouissement des jeunes et des enfants, à bien vouloir prendre part à l'assemblée générale annuelle prévue le samedi 25 août 2012, à 9 heures, au Petit séminaire Notre-Dame de Loango, dans le diocèse de Pointe-Noire.

### Ordre du jour

- 1- Mot introductif du président
- 2- Contrôle de présences
- 3- Lecture du rapport moral de la Cepej
- 4- Lecture des rapports synthèses d'activités des diocèses, mouvements nationaux et associations
- 4- Organisation administrative et pastorale des mouvements d'apostolat et des commissions diocésaines
- 5- Programmes de formation et d'éducation des jeunes et des enfants catholiques
- 6- Les sources de financement de la Cepej
- 7- Le projet pastoral 2012-2013
- 8- Statuts des commissions épiscopales
- 9- Divers

### Dispositions:

Chaque délégation devra intervenir durant cinq minutes. Il s'agira de notifier les buts poursuivis, la vocation, les activités organisées, la liste nominative des membres du bureau. Les frais de transport sont à la charge des mouvements, associations et/ou diocèses. La commission épiscopale assurera le logement et la nutrition. Les aumôniers diocésains et leurs bureaux sont vivement attendus. Veuillez confirmer votre participation par téléphone!

Le Président de la Commission

P.O. Père Brei MALELA DAOUDA

Modérateur National

Congrégation des petites sœurs dominicaines

# Trois sœurs se sont consacrées à Dieu, à travers la profession religieuse

La Congrégation des petites sœurs dominicaines s'est agrandie, avec la première profession religieuse, des sœurs Colette Niangu, Mireille Nsouza et Olympe Alindice Sarissa Mbaloula. La cérémonie a eu lieu samedi 4 août 2012, au C.c.u (Centre catholique universitaire) de Brazzaville, encore inachevé. C'est le Fr. Claver Boundja, vicaire provincial du vicariat d'Afrique centrale des frères dominicains, qui a présidé la célébration eucharistique, à laquelle ont concélébré plusieurs prêtres dont les frères dominicains. Prieure générale de la congrégation, c'est la sœur Michelle Tourret, qui a reçu les vœux de ses consœurs, les nouvelles professes.

Plusieurs religieux et religieuses de différentes congrégations, les parents, amis et connaissances, étaient présents à cette messe. Ils sont venus apporter leur soutien aux sœurs, pour leur consécration à Dieu, à travers le respect des trois vœux cardinaux: obéissance, pauvreté et chasteté.

«Nous sommes rassemblés pour célébrer la profession religieuse de nos trois sœurs, mais nous la célébrons dans cette église inachevée. Nous consacrons notre vie à Dieu, pour qu'il puisse achever tout ce qu'il a commencé», a souligné le célébrant, au début de la messe. Lui qui a axé son homélie sur la profession religieuse, qui est une façon de répondre à l'appel de Dieu. Où avez-vous entendu l'appel de Dieu, s'est-il interrogé en s'adressant aux professes? Répondant à la question, le Fr. Boundja a précisé que le sens du «oui», doit se bâtir sur la qualité de l'écoute de l'appel de Dieu. Etre petite sœur dominicaine, c'est participer à la compassion de Saint Dominique. «La compassion est l'unique manière d'entendre

l'appel de Dieu pour se consacrer dans l'ordre des prêcheurs, c'est le fait d'ouvrir son cœur à la misère d'autrui; prendre soin de ceux qui sont en difficulté. La misère d'autrui pour vous, c'est la misère de vos sœurs, qui sont dans vo-



Sr. Mireille Nsouza.

tre communauté et qui ont besoin de votre attention», a-t-il affirmé. Par ailleurs, le Fr. Boundja a exhorté les professes, à l'annonce de la Bonne Nouvelle de



Fr. Claver Boundja.

Jésus dans la communauté, malgré la fatigue. Et de se reconnaître pauvre, pour



Sr. Olympe A. S. Mbaloula.

être capable de reconnaître la pauvreté des autres. Au terme de son homélie, le prédicateur a invité les professes à demander au Seigneur d'achever ce qu'il a commencé, afin de mou-



Sr. Michelle Tourret.

rir à l'ancienne vie pour renâtrer à la vie consacrée. Après un dialogue avec la prieure gé-



Sr. Colette Niangu.

rale, les sœurs Colette, Mireille et Olympe ont fait leurs premiers vœux et le Fr. Claver Boundja leur a fait porter des médailles avec crucifix, au cou. En outre, les trois professes et

nes a été fondée au XVI<sup>ème</sup> siècle par Saint Dominique. Sa mission est de vivre la compassion de ce saint, envers les personnes les plus défavorisées, par la proximité de vie, la simplicité, le service d'annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Au Congo, la congrégation compte trois communautés, basées, toutes à Brazzaville: une à Poto-Poto (rue Mbochis) avec le centre de santé Sœur Martin et la case Dominique, une école spéciale, qui reçoit les enfants et les jeunes exclus du système éducatif national pour diverses raisons. Une autre au Plateau des 15 ans (rue Bangou), le postulat et la troisième maison à Mafouta dans le premier arrondissement, qui abrite le noviciat. Notons aussi que les nouvelles professes ont passé leur retraite à Mafouta (Brazzaville), leur maison du noviciat, sous le thème: «L'importance de l'engagement et le sens de l'amour dans la vie religieuse». Elles ont eu pour prédicateur, l'abbé Antonio Mabilia, recteur du Grand séminaire Georges Firmin Singha de Kinsoundi et pour maître, la sœur Cathérine Tandou. L'animation de la messe a été assurée par la chorale de l'aumônerie universitaire.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

VI\DKP #R.SWIF

Pour tout achat de vos verres et montures aux meilleurs prix

Contact:

La Semaine Africaine Brazzaville

Tél.: +242 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Email: agngouma@yahoo.fr

DEPARTEMENT DE POINTE -NOIRE  
COMMUNE DE POINTE -NOIRE  
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

## APPEL D'OFFRES NATIONAL N°019/CDM/CPN/CGMP/ 2012-T LOT 1 COTE GAUCHE, SECTION 02

1. Le Conseil Départemental et Municipal de la ville de Pointe - Noire a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2012, de financer les travaux Construction de caniveaux de 80 x 80 en béton armé sur l'Avenue Hyacinthe Bakanga, côté gauche, section 2: Rue Gérard TATY (voir Eglise Louzolo ) à Avenue de l'Indépendance (Station services Total, zone passage à niveau ). Quartier Mpaka 120 dans l'Arrondissement 6 Ngoyo, sur une longueur de 544,00 ml. Par l'entremise de son Bureau Exécutif, le Conseil Départemental et Municipal de la ville de Pointe - Noire, a chargé la Cellule de Gestion des Marchés Publics (CGMP) de la Commune de Pointe - Noire, de mettre en œuvre les dits travaux. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, la CGMP lance un appel d'offres National pour l'exécution de ces travaux.

2. La CGMP sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de Construction de caniveaux longitudinaux en béton armé en système ordinaires, section 80 x 80 avec raidisseur et bordure guide - roues y compris pour les amorces des rues, ainsi que d'ouvrage de traversée. Le délai d'exécution des travaux est de trois (3) mois.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert à tous les candidats éligibles. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au Congo, du décret n° 2009-156 du 20 mai 2009 portant Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent consulter le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16 heures. Ils peuvent éga-

lement l'obtenir contre un paiement non remboursable de 150.000 (cent cinquante mille) FCFA auprès de la CGMP. Le paiement devra être effectué en espèces à la CGMP.

5. Les offres doivent être présentées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies, et être déposées, contre un récépissé, à la Cellule de Gestion des Marchés Publics, au 2<sup>ème</sup> Etage de la Mairie Centrale au plus tard le Lundi 6 Aout 2012 à 14 H 00 et devront porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL N°019/CDM/CPN/CGMP/2012-T LOT 1

Côté gauche section 02 à l'adresse ci-après:  
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

SECTION PASSATION DES MARCHES  
B.P: 672, Tél: 06 653 86 52 / 06 950 99 98,  
Pointe - Noire, République du Congo

6. Les offres devront être valides pour une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Francs CFA Cinq millions (5 000 000) délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié du même montant et doivent être remises à l'adresse sus indiquée avant le Lundi 6 Aout 2012 à 14 H 00.

7. L'ouverture des plis sera effectuée au siège de la CGMP à l'adresse mentionnée ci-dessus, le Lundi 6 Aout 2012 à 15 H 00 en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Le Président du Bureau Exécutif du Conseil Départemental et Municipal  
Député, Maire,  
Président de la Cellule de Gestion des Marchés Publics

Roland BOUITI - VIAUDO

DEPARTEMENT DE POINTE -NOIRE  
COMMUNE DE POINTE -NOIRE  
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

## APPEL D'OFFRES NATIONAL N°019/CDM/CPN/CGMP/ 2012-T LOT 1 COTE GAUCHE, SECTION 01

1. Le Conseil Départemental et Municipal de la ville de Pointe - Noire a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2012, de financer les travaux Construction de caniveaux de 80 x 80 en béton armé sur l'Avenue Hyacinthe Bakanga, côté gauche, section 1: à l'Avenue non dénommée ( voir caniveaux existants ) à la Rue Gérard Taty ( voir Eglise Louzolo). Quartier Mpaka 120 dans l'Arrondissement 6 Ngoyo, sur une longueur de 586,00 ml. Par l'entremise de son Bureau Exécutif, le Conseil Départemental et Municipal de la ville de Pointe - Noire, a chargé la Cellule de Gestion des Marchés Publics (CGMP) de la Commune de Pointe - Noire, de mettre en œuvre les dits travaux. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, la CGMP lance un appel d'offres National pour l'exécution de ces travaux.

2. La CGMP sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de Construction de caniveaux longitudinaux en béton armé en système ordinaires, section 80 x 80 avec raidisseur et bordure guide - roues y compris pour les amorces des rues, ainsi que d'ouvrage de traversée. Le délai d'exécution des travaux est de trois (3) mois.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert à tous les candidats éligibles. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au Congo, du décret n° 2009-156 du 20 mai 2009 portant Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent consulter le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16 heures. Ils peuvent également

l'obtenir contre un paiement non remboursable de 150.000 (cent cinquante mille) FCFA auprès de la CGMP. Le paiement devra être effectué en espèces à la CGMP.

5. Les offres doivent être présentées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies, et être déposées, contre un récépissé, à la Cellule de Gestion des Marchés Publics, au 2<sup>ème</sup> Etage de la Mairie Centrale au plus tard le Lundi 6 Aout 2012 à 14 H 00 et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL N°019/CDM/CPN/CGMP/2012-T LOT 1

Côté gauche section 01 à l'adresse ci-après:  
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

SECTION PASSATION DES MARCHES  
B.P: 672, Tél: 06 653 86 52 / 06 950 99 98,  
Pointe - Noire, République du Congo

6. Les offres devront être valides pour une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Francs CFA Cinq millions (5 000 000) délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié du même montant et doivent être remises à l'adresse sus indiquée avant le Lundi 6 Aout 2012 à 14 H 00.

7. L'ouverture des plis sera effectuée au siège de la CGMP à l'adresse mentionnée ci-dessus, le Lundi 6 Aout 2012 à 15 H 00 en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Le Président du Bureau Exécutif du Conseil Départemental et Municipal  
Député, Maire,  
Président de la Cellule de Gestion des Marchés Publics

Roland BOUITI - VIAUDO

DEPARTEMENT DE POINTE -NOIRE  
COMMUNE DE POINTE -NOIRE  
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

## APPEL D'OFFRES NATIONAL N°019/CDM/CPN/CGMP/ 2012-T LOT 1 COTE DROIT, SECTION 02

1. Le Conseil Départemental et Municipal de la ville de Pointe - Noire a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2012, de financer les travaux Construction de caniveaux de 80 x 80 en béton armé sur l'Avenue Hyacinthe Bakanga, côté droit section 2: Rue Gérard TATY (voir Eglise Louzolo ) à l'Avenue de l'Indépendance (Station services Total, zone passage à niveau ). Quartier Mpaka 120 dans l'Arrondissement 6 Ngoyo, sur une longueur de 544,00 ml. Par l'entremise de son Bureau Exécutif, le Conseil Départemental et Municipal de la ville de Pointe - Noire, a chargé la Cellule de Gestion des Marchés Publics (CGMP) de la Commune de Pointe - Noire, de mettre en œuvre les dits travaux. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, la CGMP lance un appel d'offres National pour l'exécution de ces travaux.

2. La CGMP sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de Construction de caniveaux longitudinaux en béton armé en système ordinaires, section 80 x 80 avec raidisseur et bordure guide - roues y compris pour les amorces des rues, ainsi que d'ouvrage de traversée. Le délai d'exécution des travaux est de trois (3) mois.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert à tous les candidats éligibles. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au Congo, du décret n° 2009-156 du 20 mai 2009 portant Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent consulter le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16 heures. Ils peuvent éga-

lement l'obtenir contre un paiement non remboursable de 150.000 (cent cinquante mille) FCFA auprès de la CGMP. Le paiement devra être effectué en espèces à la CGMP.

5. Les offres doivent être présentées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies, et être déposées, contre un récépissé, à la Cellule de Gestion des Marchés Publics, au 2<sup>ème</sup> Etage de la Mairie Centrale au plus tard le Lundi 6 Aout 2012 à 14 H 00 et devront porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL N°019/CDM/CPN/CGMP/2012-T LOT 1

Côté droit section 02 à l'adresse ci-après:  
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

SECTION PASSATION DES MARCHES  
B.P: 672, Tél: 06 653 86 52 / 06 950 99 98,  
Pointe - Noire, République du Congo

6. Les offres devront être valides pour une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Francs CFA Cinq millions (5 000 000) délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié du même montant et doivent être remises à l'adresse sus indiquée avant le Lundi 6 Aout 2012 à 14 H 00.

7. L'ouverture des plis sera effectuée au siège de la CGMP à l'adresse mentionnée ci-dessus, le Lundi 6 Aout 2012 à 15 H 00 en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Le Président du Bureau Exécutif du Conseil Départemental et Municipal  
Député, Maire,  
Président de la Cellule de Gestion des Marchés Publics

Roland BOUITI - VIAUDO

DEPARTEMENT DE POINTE -NOIRE  
COMMUNE DE POINTE -NOIRE  
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

## APPEL D'OFFRES NATIONAL N°019/CDM/CPN/CGMP/ 2012-T LOT 1 COTE DROIT, SECTION 01

1. Le Conseil Départemental et Municipal de la ville de Pointe - Noire a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2012, de financer les travaux Construction de caniveaux de 80 x 80 en béton armé sur l'Avenue Hyacinthe Bakanga, côté droit section 1: à l'Avenue de l'Indépendance non dénommée ( voir caniveaux existants ) à la Rue Gérard Taty (voir Eglise Louzolo). Quartier Mpaka 120 dans l'Arrondissement 6 Ngoyo, sur une longueur de 586,00 ml. Par l'entremise de son Bureau Exécutif, le Conseil Départemental et Municipal de la ville de Pointe - Noire, a chargé la Cellule de Gestion des Marchés Publics (CGMP) de la Commune de Pointe - Noire, de mettre en œuvre les dits travaux. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, la CGMP lance un appel d'offres National pour l'exécution de ces travaux.

2. La CGMP sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de Construction de caniveaux longitudinaux en béton armé en système ordinaires, section 80 x 80 avec raidisseur et bordure guide - roues y compris pour les amorces des rues, ainsi que d'ouvrage de traversée. Le délai d'exécution des travaux est de trois (3) mois.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert à tous les candidats éligibles. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au Congo, du décret n° 2009-156 du 20 mai 2009 portant Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent consulter le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16 heures. Ils peuvent également l'obtenir contre un paiement non remboursa-

ble de 150.000 (cent cinquante mille) FCFA auprès de la CGMP. Le paiement devra être effectué en espèces à la CGMP.

5. Les offres doivent être présentées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies, et être déposées, contre un récépissé, à la Cellule de Gestion des Marchés Publics, au 2<sup>ème</sup> Etage de la Mairie Centrale au plus tard le Lundi 6 Aout 2012 à 14 H 00 et devront porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL N°019/CDM/CPN/CGMP/2012-T LOT 1

Côté droit section 01 à l'adresse ci-après:  
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

SECTION PASSATION DES MARCHES  
B.P: 672, Tél: 06 653 86 52 / 06 950 99 98,  
Pointe - Noire, République du Congo

6. Les offres devront être valides pour une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Francs CFA Cinq millions (5 000 000) délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié du même montant et doivent être remises à l'adresse sus indiquée avant le Lundi 6 Aout 2012 à 14 H 00.

7. L'ouverture des plis sera effectuée au siège de la CGMP à l'adresse mentionnée ci-dessus, le Lundi 6 Aout 2012 à 15 H 00 en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Le Président du Bureau Exécutif du Conseil Départemental et Municipal  
Député, Maire,  
Président de la Cellule de Gestion des Marchés Publics

Roland BOUITI - VIAUDO

Centre de formation en informatique et de recherche de l'armée et de la sécurité

# Les étudiants de la douzième promotion étaient à l'honneur

A l'occasion de la fin de formation de la 12<sup>ème</sup> promotion du Cfi-Ciras (Centre de formation en informatique et de recherche de l'armée et de la sécurité), les étudiants de ce centre ont présenté au public les différentes filières de cet établissement public et montré leurs innovations sur la plateforme d'e-learning et d'échange E-Projet Congo France. C'était au cours d'une soirée festive, qui a eu lieu, lundi 30 juillet 2012, à l'«Espace Mâ Florence», à Brazzaville. Cette cérémonie a été rehaussée de la présence du colonel Jérôme Iwandza, directeur général du Cfi-Ciras, et Mme Théodora Miéré, maître de conférences à l'Université de Versailles, en France (respectivement parrain et marraine de cette promotion), du colonel Alain Ekondi (directeur du Cfi-Ciras) et des responsables civiles et militaires.



Jérôme Iwandza et Théodora Miéré pendant le cocktail.



Une vue des étudiants.

La cérémonie, qui a consisté à présenter les finalistes de la 12<sup>ème</sup> promotion de ce centre, s'est inscrite dans le cadre du fonctionnement de la formation de cet établissement. Elle a eu pour but principal de promouvoir les différentes filières de la formation, de faire connaître les partenaires du Cfi-Ciras et de lancer le programme Cisco networking. Parlant en premier, Nodry Samba, président du bureau des étudiants, a reconnu que leur établissement est moins connu par le public congolais. Avant d'expliquer le bien-fondé de la cérémonie: «La direction de l'école, mes condisciples et moi avons pensé organiser cette cérémonie, afin de présenter nos travaux de fin d'année et notre contribution au développement des T.i.c au Congo. C'est avec un cœur largement incliné que nous remercions

tous nos responsables qui nous ont accompagnés, durant les trois années du cycle analytique, pour leur rigueur et dévouement, sans oublier notre marraine, Théodora Miéré. Notre souhait serait de nous voir appliquer les connaissances acquises dans les différentes structures présentes ici». Théodora Miéré a, pour sa part, salué l'initiative des étudiants de l'avoir associée dans la recherche de leurs stages. «Je suis très honorée par cette marque d'intérêt. Le rythme a été très soutenu, ces derniers jours, mais je garde la satisfaction d'avoir été utile à ces étudiants», a-t-elle déclaré. Avant de souhaiter bonne fête aux étudiants et d'émettre le vœu de continuer à collaborer avec eux. «Nous allons encore rester en contact, parce que nous avons encore plusieurs projets à réaliser», leur a-t-elle dit.

Jérôme Iwandza a, quant à lui, rappelé que depuis sa création, en 1999, le Cfi-Ciras a formé plus de 2000 étudiants, qui, a-t-il affirmé, sont, généralement,

embauchés dans les entreprises et administrations du Congo.

A propos des formations données au Cfi-Ciras, on peut citer: l'informatique de gestion, la maintenance informatique, le génie applicatif, les systèmes et réseaux, le secrétariat de direction, l'assistant de direction et administration publique. En plus, on y trouve des niveaux de formation comme le cycle BTS (Brevet de technicien supérieur) en informatique, avec des options informatiques de gestion et de maintenance informatique; le cycle licence avec des options de génie applicatif et des systèmes et réseaux; le cycle BTS avec des options secrétariat de direction et assistant de direction; le cycle licence avec option administration publique, etc. Il existe, aussi, des cours en ligne conçus de manière à aider les participants à se préparer au monde du travail, à se former de manière permanente et à obtenir des certificats reconnus à travers le monde. Quant au programme Cisco networking academy, il aide les participants à acquérir les compétences de pointe du XXI<sup>ème</sup> siècle, telles que la collaboration et résolution de problèmes, tout en promouvant l'application pratique des connaissances par des travaux pratiques et des simulations de réseaux. Rappelons que le Cfi-Ciras est un établissement d'enseignement supérieur public créé par décret n°99-266 du 31 décembre 1999. Spécialisé dans la promotion et le développement des techniques informatiques, ce centre a pour but de former des cadres moyens, supérieurs et administratifs. Il vise, également, le recyclage et le perfectionnement en informatique et en bureautique. La formation combine des enseignements dans les domaines de l'informatique et des techniques administratives.

Esperancia MBOSSA  
Et Annabel TSINDILA

## Comité africain du Conseil mondial de la paix

### Vital Balla reconduit dans ses fonctions de coordonnateur régional

Président de l'A.c.a.p (Association congolaise d'amitié entre les peuples), Vital Balla a été reconduit dans ses fonctions de coordonnateur régional du comité africain du C.m.p (Conseil mondial de la paix). C'était à l'issue de l'assemblée générale dudit conseil qui s'est tenue du 20 au 23 juillet 2012, à Katmandu, au Népal.



Vital Balla.

Les participants à cette rencontre ont, également, procédé à l'élection de six comités nationaux africains de paix au comité exécutif du C.m.p. Il s'agit des comités

nationaux du Congo, de la République Démocratique du Congo, de l'Afrique du Sud, du Sénégal, de l'Angola, et de Madagascar.

Le président de l'Acap a profité de cette tribune pour faire le compte rendu des conclusions de la réunion du comité africain du C.m.p qui s'était tenue à Brazzaville, du 18 au 20 juin 2012, et de la célébration du 48<sup>ème</sup> mois de l'amitié placée sous le patronage du chef de l'Etat congolais, Denis Sassou Nguesso, président d'honneur de l'A.c.a.p.

Vital Balla est un des acteurs de l'avant-garde du processus du retour à la paix au Congo où un «accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités» avait été signé, le 16 novembre 1999, à Pointe-Noire et, le 29 décembre de la même année, à Brazzaville.

A Katmandu, le secrétariat permanent du comité régional africain a été représenté par le secrétaire permanent, M. Donatien Okombi.

## IN MEMORIAM

**YANGA Jean**  
(5 août 2008 – 5 août 2012)



Il y a de cela quatre ans que le Seigneur a rappelé l'âme de M. YANGA Jean, inspecteur des PTT. Papa, nous ne cesserons de te pleurer, tes enfants et ta femme.

## ANNONCE

Une organisation internationale recherche des villas ou Duplex à louer situées, de préférence, dans un Rayon de 1,5 Km de la maternité Blanche Gomez. Lesdites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards, y compris:

- De l'espace pour générateur et un garage;
- Une bache à eau;
- Un mur de clôture de 3 m de hauteur;
- Grille de sécurité au niveau de toutes les ouvertures (portes et fenêtres);
- De l'espace pour une guérite de sécurité.

Pour les plus amples renseignements, veuillez contacter: L'agent en charge du service des logements aux numéros: 05 563 33 10 / 05 563 33 19.

## ANNOUNCEMENT

An international Organization is looking for single villas or duplex (3 rooms) located rather in the city 1,5 km around of the maternity Blanche Gomez. Those residences have to obey the standards and the standard dimensions including:

- Internal parking and generator space;
  - Water tank;
  - Perimeter wall of 3 meters;
  - Window and door grills.
- Should you require further information, please contact: The Agent in charge of Housing service in the cell phone: 05 563 33 10/05 563 33 19.

Le Centre culturel russe de Brazzaville et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent à

# ETUDIER EN RUSSIE



**UNIVERSITE D'ETAT DE TAMBOV**  
MEDICINE GENERALE - en français, en russe et en anglais  
**ACADEMIE D'ETAT DE MEDECINE D'ASTRAKHAN**  
MEDICINE DENTARE - en français et en russe  
MEDICINE GENERALE - en russe et en anglais  
PHARMACIE - en russe

**LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!**

plus de 15 des meilleures universités d'Etat

Frais d'études et d'hébergement: de 2150 à 4000 dollars américains par an

8 grandes villes de la partie européenne de Russie

plus de 300 filières à choisir

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Marketing; Commerce; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Gestion du personnel; Fiscalité et parafiscalité; Pétrole et gaz; Télécommunications; Agriculture; Mécanique; Radiophysique et électronique; Electrotechnique; Architecture; Génie civil; Informatique; Technologie de l'information; Jurisprudence; Relations publiques; Journalisme; Sciences politiques; Services socioculturels et tourisme; Ecologie; Mathématiques; Physique; Chimie; Biologie etc.

Espace au Congo Brazzaville

Adresse : Centre culturel russe de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral (à côté de Casino, ex-Score) Centre-ville, Brazzaville, B.P. 2021

Tél : 22.281.19.22, port. : 06.664.62.95

E-mail : racuscongo@yahoo.fr



**WWW.EDURUSSIA.RU**

La Banque «CREDIT DU CONGO», en sigle C.D.Co.  
Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Siège social sis Avenue AMILCAR Cabral, Brazzaville  
Siège Central: Avenue Emmanuel Dadet, Pointe-Noire  
RCCM: Brazzaville 07-B-459 P/N 09 B-786  
REPUBLIQUE DU CONGO

## ANNONCE LEGALE

Afin de se conformer au règlement COBAC R- 2009/01, portant fixation du capital social minimum des établissements de crédits, l'Assemblée Générale du Crédit du Congo S.A, réunie en date du 25 mai 2012, a entériné la résolution du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> décembre 2011 visant l'augmentation du capital social de ladite Banque.

Initialement fixé à F.CFA CINQ MILLIARDS DIX MILLIONS SIX CENT DIX MILLE (5.010.610.000), le capital social a été porté à F.CFA SEPT MILLIARDS SEPT CENT QUARANTE TROIS MILLIONS SIX CENT SOIXANTE DIX MILLE (7.743.670.000).

Résolution confortée par la Décision COBAC D-2012/078/ portant Autorisation préalable pour l'augmentation du capital social du Crédit du Congo SA, l'acte dont il s'agit a été soumis aux formalités conjuguées d'authentification et d'enregistrement suivant Folio 087/11 Numéro 3765, puis modification du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

*Pour avis,*

**Le CREDIT DU CONGO S.A.**

Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE  
Notaire

Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais,  
Tél.: 06 664.85.64/04 432.52.12.  
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr. Pointe-Noire - République du Congo.

## INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 1<sup>er</sup> Février 2012, enregistré au domaine de timbre, le même jour, sous le folio 020/4 N°112, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/12 B 156 du 31 Mai 2012, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination:** GROUPE AIGLE ROYAL BUSINESS INTERNATIONAL, en sigle «G.A.R.B.I.»;

**Forme juridique:** Société à Responsabilité Limitée;  
**Capital:** Un million de francs (1.000.000) CFA, divisé en cent (100) parts sociales de 10.000 F. CFA de valeur nominale;  
**Siège social:** Avenue André Jacques, Carrefour TPT-DRTV, quartier Mont Kamba, Pointe-Noire, République du Congo;  
**Objet:** Import-export des matériaux de construction et l'alimentation; Bâtiment et Travaux publics; Hôtellerie; Prestations de services: Secrétariat Bureautique, Lavage, Location véhicules et engins; Mise à disposition du personnel; Représentation commerciale;  
**Gérance:** La société est gérée et administrée par monsieur KANGA-AKHA Jurée Glorieux.

*Pour insertion.*

**Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE**

DEPARTEMENT DE POINTE -NOIRE  
COMMUNE DE POINTE -NOIRE  
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

## APPEL D'OFFRES NATIONAL N°005/CDM/CPN/CGMP/ 2012-T LOT 6

1. Le Conseil Départemental et Municipal de la ville de Pointe - Noire a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2012, de financer les travaux d'Aménagement de l'Avenue Alexandre Honoré Paka au Quartier Tchiali dans l'Arrondissement 5 Mongo Mpoukou.

Par l'entremise de son Bureau Exécutif, le Conseil Départemental et Municipal de la ville de Pointe - Noire, a chargé la Cellule de Gestion des Marchés Publics (CGMP) de la Commune de Pointe - Noire, de mettre en œuvre les dits travaux.

Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, la CGMP lance un appel d'offres National pour l'exécution de ces travaux.

2. La CGMP sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de d'Aménagement de l'Avenue Alexandre Honoré Paka au Quartier Tchiali dans l'Arrondissement 5 Mongo Mpoukou, Section du Marché Tuyaux de Tchiali, fin revêtement PK 0,000 au terminus de Tchiali PK 1,000 ayant les caractéristique géométrique suivantes: longueur totale 1 000,00 ml ,largeur chaussée de 9,00 m à dévers unique de 2,7 % avec accotements de 1,50 m.

Le délai d'exécution des travaux est de trois (3) mois.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert à tous les candidats éligibles.

Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au Congo, du décret n° 2009-156 du 20 mai 2009 portant Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent consulter le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16 heures. Ils peuvent éga-

lement l'obtenir contre un paiement non remboursable de 150.000 (cent cinquante mille) FCFA auprès de la CGMP. Le paiement devra être effectué en espèces à la CGMP.

5. Les offres doivent être présentées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies, et être déposées, contre un récépissé, à la Cellule de Gestion des Marchés Publics, au 2<sup>ème</sup> Etage de la Mairie Centrale au plus tard le Lundi 6 Aout 2012 à 14 H 00 et devront porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL N°005/CDM/CPN/CGMP/2012-T LOT 6 à l'adresse ci-après:  
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

SECTION PASSATION DES MARCHES  
B.P: 672, Tél: 06 653 86 52 / 06 950 99 98,  
Pointe - Noire, République du Congo

6. Les offres devront être valides pour une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Francs CFA Cinq millions (5 000 000) délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié du même montant et doivent être remises à l'adresse sus indiquée avant le Lundi 6 Aout 2012 à 14 H 00.

7. L'ouverture des plis sera effectuée au siège de la CGMP à l'adresse mentionnée ci-dessus, le Lundi 6 Aout 2012 à 15 H 00 en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Le Président du Bureau Exécutif du Conseil Départemental et Municipal  
Député, Maire,  
Président de la Cellule de Gestion des Marchés Publics

**Roland BOUITI - VIAUDO**

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA  
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),  
Centre-ville Brazzaville.

Tél.: (00242)06.668.58.14/05.775.69.43; B.P: 15.244

E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr  
République du Congo

## «SOLUTIONS CONSULTING ET SERVICES» SCS-SARL

Société A Responsabilité Limitée  
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA  
Siège Social: 30, Avenue Nelson MANDELA, Centre-ville  
Brazzaville.  
RCCM: CG/BZV/12 B 3304/REPUBLIQUE DU CONGO.

## EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'un procès-verbal de décision collective extraordinaire de la Société A Responsabilité Limitée reçu le 27 juillet 2012, par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire, en la résidence de Brazzaville et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 27 juillet 2012, sous Folio 133/5, numéro 2389, l'extension de l'objet social a été décidée.

Ainsi, les associés majoritaires de la société «SOLUTIONS CONSULTING ET SERVICES» décident d'étendre l'objet de la société, en ajoutant une activité, à savoir: la construction et les travaux publics.

Par conséquent, la société a, désormais, pour objet: le conseil, l'ingénierie, la mise à disposition du personnel, la construction et les travaux publics.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 27 juillet 2012, sous le numéro 12 DA 832;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 27 juillet 2012, sous le numéro CG/BZV/12 B 3304.

*Pour avis*

**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT**  
Notaire



MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION

Central African Backbone  
Communication Infrastructure and Technology  
CAB – CIT - CongoProjet  
N° 49740 – CG  
Unité de Coordination du Projet



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°012/MPTNTC/2012/UCP/CAB: RECRUTEMENT D'UN CABINET EN CHARGE DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE TELECOMMUNICATION EN FIBRE OPTIQUE ENTRE LE CONGO ET SES PAYS LIMITOPHES: LE GABON, LE CAMEROUN, LA RCA ET LA RDC.

1. La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «recrutement d'un cabinet en charge de «l'Etude d'impact environnementale et sociale du projet de construction des infrastructures de télécommunication en fibre optique entre le Congo et ses pays limitrophes: le Gabon, le Cameroun, la RCA et la RDC».

2. L'objectif principal de l'étude est d'évaluer les incidences directes ou indirectes des activités du projet susmentionné sur l'équilibre écologique de la zone d'implantation ou de toute autre région, le cadre et la qualité de vie des populations et sur l'environnement en général afin d'assurer son insertion harmonieuse dans son milieu d'accueil.

Il s'agit de proposer des remèdes à l'impact environnemental du projet CAB à travers des mesures d'atténuation, mais aussi des mesures d'appui institutionnel et technique, de formation

et de sensibilisation pour renforcer les capacités des structures et des ressources humaines.

3. Le cabinet devra :

- Disposer d'une très bonne connaissance en matière d'étude d'impact environnemental et sociale;
- Disposer d'une solide expérience dans l'utilisation du système d'information géographique;
- Disposer des connaissances en économie sociale.

4. Les cabinets intéressés sont invités à manifester leur intérêt par écrit, ou par E-mail en produisant les informations indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc..).

5. Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

6. Les cabinets seront sélectionnés selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux Directives: Sélection et Emploi des Consultants par les Em-

prunteurs de la Banque Mondiale (édition courante).

7. Les manifestations d'intérêts portant la mention: «recrutement d'un cabinet En charge de l'étude d'impact environnementale et sociale du projet de construction des infrastructures de télécommunication en fibre optique entre le Congo et ses pays limitrophes: le Gabon, le Cameroun, la RCA et la RDC» doivent être envoyées sous pli fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 20 août 2012, à 15h 00 (heure locale) à l'attention de:

Monsieur le Coordonnateur National du Projet CAB-CIT  
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO,  
Immeuble de la Direction Générale de l'Economie (en face de la MUCODEC la Gare),  
Tél: +242 06 835 00 41  
BP: 1420  
E-mail: contact@cabcongo.org

Fait à Brazzaville, le 06 août 2012

Le Coordonnateur  
Luc MISSIDIMBAZI



MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION

Central African Backbone Communication  
Infrastructure and Technology  
CAB – CIT - CongoProjet N°49740 – CG  
Unité de Coordination du Projet



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°011/MPTNTC/2012/UCP/CAB: RECRUTEMENT D'UN CABINET EN CHARGE DE DEFINIR UN SYSTEME DE TAXES ET DE REDEVANCES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT ET L'EXPLOITATION DES RESEAUX EN FIBRE OPTIQUES EN REPUBLIQUE DU CONGO

1. La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «recrutement d'un cabinet en charge de «Définir un système de taxes et de redevances relatives à l'établissement et l'exploitation des réseaux en fibre optiques en République du Congo».

2. L'objectif général de cette étude est de définir un système de taxes et de redevances relatives à l'établissement et l'exploitation des réseaux en fibre optiques cohérent, applicable aux échelles nationale et internationale et pouvant appuyer la mise en place future des loi de finance révisée.

Il s'agit de la mise en place d'un instrument de gestion durable des ressources provenant des services de communications électroniques en prenant en compte l'innovation caractérisée par l'arrivée de la Fibre optique qui bouleverse les règles établies.

Les taxes ou redevances font partie des instruments permettant d'accroître la durabilité des ressources de télécommunication en incitant à leur économie et en instaurant un équilibre ressource demande.

3. Plus spécifiquement, il s'agira de:

- Faire l'état des lieux de l'ensemble des taxes, redevances et subventions déjà existantes, notamment celles liées aux communications électroniques et aux ressources rares. Cet état des lieux prendra en compte l'analyse des 5 dernières lois de finances en République du Congo;
- Analyser le système de taxation (niveau, orientations...), de recouvrement et d'utilisation des ressources générées en mettant en exergue leur contribution au développement du très haut débit sans rendre défaillant le système public;
- Faire l'inventaire des ressources exploitées et déterminer les taxes liées à leur exploitation;

- Analyser les coûts financiers de gestion des ressources du très haut débit (réseaux optiques nationaux et internationaux), englobant les coûts de fournitures (ex. Génie civil, énergie...), d'administration, d'exploitation et d'entretien ainsi que les capitaux engagés;

- Etudier la possibilité ou pas d'exonérer les services du très haut débit pendant une période fixe, afin de permettre aux structures privées ou publiques d'envisager un démarrage soutenu par l'Etat;

- Définir les taxes et le niveau de taxation liées aux services à valeurs ajoutées ou naissant grâce au très haut débit;

- Analyser et proposer l'impact de l'exploitation des réseaux optiques sur les redevances et taxes perçues sur les faisceaux hertziens. Cette analyse commentée donnera droit à des différentes options;

- Faire l'état des lieux de l'ensemble des taxes, redevances et subventions déjà existantes, notamment celles liées aux communications électroniques et aux ressources rares. Cet état des lieux prendra en compte l'analyse des 5 dernières lois de finances en République du Congo;

- Analyser le système de taxation (niveau, orientations...), de recouvrement et d'utilisation des ressources générées en mettant en exergue leur contribution au développement du très haut débit sans rendre défaillant le système public;

- Faire l'inventaire des ressources exploitées et déterminer les taxes liées à leur exploitation;

- Analyser les coûts financiers de gestion des ressources du très haut débit (réseaux optiques nationaux et internationaux), englobant les coûts de fournitures (ex. Génie civil, énergie...), d'administration, d'exploitation et d'entretien ainsi que les capitaux engagés;

4. Le consultant (cabinet) devra:

- Disposer d'une très bonne connaissance des enjeux des communications électroniques en république du Congo et des défis de l'intégration des télécommunications dans les politiques publiques;

- Disposer de grandes aptitudes orales et de rédaction en Français;

- Disposer d'une solide expérience dans l'analyse des prix et taxes pour les services ou produits de communication électronique.

5. Les cabinets intéressés sont invités à manifester leur intérêt par écrit, ou par E-mail en produisant les informations indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc..).

6. Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

7. Les cabinets seront sélectionnés selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux Directives: Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale (édition courante).

8. Les manifestations d'intérêts portant la mention: «recrutement d'un cabinet en charge de définir un système de taxes et de redevances relatives à l'établissement et l'exploitation des réseaux en fibre optiques», doivent être envoyées sous pli fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 20 août 2012, à 15h 00 (heure locale) à l'attention de:

Monsieur le Coordonnateur National du Projet CAB-CIT  
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO,  
Immeuble de la Direction Générale de l'Economie (en face de la MUCODEC la Gare),  
Tél: +242 06 835 00 41  
B.P: 1420  
E-mail: contact@cabcongo.org

Fait à Brazzaville, le 06 août 2012

Le Coordonnateur  
Luc MISSIDIMBAZI

# ANNONCES

1/1



## PLANNING DES SEMINAIRES INTER - ENTREPRISES DU DEUXIEME SEMESTRE 2012

| N°   | Thèmes des séminaires   | Objectif du séminaire  | Public Concerné   | Domaine                | Lieu  | Date                       | Participation (en FCFA) | Durée du séminaire |
|------|---|--|---|------------------------|---|----------------------------|-------------------------|--------------------|
| A1   | Comment devenir une Assistante Efficace   | Organiser votre journée et gérer votre temps. Rendre votre travail plus intéressant, inspirer confiance et se doter d'instruments pour prendre en main votre développement personnel et la planification de votre carrière. Devenir une secrétaire efficace et performante: traitement d'appels, de documents administratifs, accueil téléphonique et physique, comptes rendus efficaces...  | Secrétaires et Assistantes de Direction   | Administration         | Pointe - Noire  | DU 29 AU 30 AOUT 2012      | 350 000                 | 2 jours            |
| A2   | Le management des équipes : Accompagner et développer les compétences   | Se centrer sur sa contribution clé de « développeur de compétences »/ Adapter son style de « développeur de compétences » aux profils des collaborateurs/ Comprendre la dynamique de l'accompagnement individuel et augmenter ses performances en management/ Mettre à jour les capacités et les potentiels individuels.   | Toute personne ayant un rôle de commandement ou de responsable d'équipe de travail.   | Management             | Pointe - Noire  | DU 10 AU 12 SEPTEMBRE 2012 | 600 000                 | 3 jours            |
| A3   | Formation du CHSCT (Comité - Hygiène - Santé et Conditions de Travail)  | Connaître les missions et le fonctionnement du CHSCT/ L'implication du CHSCT/ Les acteurs de la Sécurité et le CHSCT/ Connaître les textes relatifs à l'hygiène et la sécurité/ L'analyse d'accident/ Le programme de prévention   | Tous les membres du CHSCT, tous les managers responsables d'une équipe d'au moins 10 personnes et Responsables HSE  | HSE                    | Pointe - Noire  | DU 19 AU 21 SEPTEMBRE 2012 | 600 000                 | 3 jours            |
| A4   | LA GESTION DE LA RELATION CLIENT ET LA CONSTRUCTION D'UNE ARGUMENTATION COMMERCIALE: Développer le sens de la relation client pour l'avant et l'après vente, gérer les réclamations et maîtriser l'argumentation commerciale. | Faire prendre conscience du rôle déterminant de l'après vente dans la fidélité du client/ Développer les bases d'un comportement commercial pour les collaborateurs après - vente/ Les rendre capables de valoriser auprès du client la qualité des prestations rendues, et contribuer ainsi à en optimiser la satisfaction et la fidélité/ Mieux suivre les échanges difficiles et dédramatiser certaines situations en redonnant confiance aux participants/ Utiliser cette situation de « conflit virtuel » pour inverser la tendance et renforcer tant notre image personnelle que celle de l'entreprise/ Transformer ces échanges en moyens d'augmenter la satisfaction et la fidélité du client/ Maîtriser l'argumentation commerciale | Commerciaux et Gestionnaires de comptes clients,  | Commercial             | Pointe - Noire  | DU 04 AU 06 OCTOBRE 2012   | 500 000                 | 2 jours            |
| A5   | Gestion de la mobilité du personnel au sein de l'entreprise   | Calculer et optimiser les coûts réels liés à la mobilité du personnel/Comprendre les motivations et freins dans un projet de mobilité/Comprendre la nécessité d'aligner la mobilité à la stratégie de l'entreprise/Adapter le contrat de travail aux exigences de la mobilité/L'implication du projet de mobilité dans la politique sociale de l'entreprise/Bref aperçu sur la mobilité internationale   | DRH, Managers et Responsables développement du personnel  | GRH                    | Brazzaville   | DU 18 AU 20 OCTOBRE 2012   | 600 000                 | 3 jours            |
| A6   | Management logistique : La maîtrise des moyens pour une meilleure performance   | Construire une organisation focalisée sur les attentes du client, la qualité de services et les délais/Etablir un diagnostic et bâtir un plan d'actions/Rechercher les gains de productivité tout au long de la chaîne logistique/Améliorer la productivité et le service client de son entrepôt   | Responsables logistiques et moyens généraux   | Logistique et achat    | Brazzaville   | DU 24 AU 26 OCTOBRE 2012   | 500 000                 | 3 jours            |
| A7   | L'AUDIT JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DES ENTREPRISES ET DES ORGANISATIONS: Un outil de management des risques à valoriser, et un métier à découvrir  | Ce séminaire vise à maîtriser l'audit des contrats structurants et des contrats usuels de l'entreprise; l'audit du système de gouvernance des entreprises privées et publiques; l'audit du Secrétariat juridique des sociétés; l'audit du système de management des contentieux en entreprise.   | Juristes, DRH et managers   | Juridique & GRH        | Pointe - Noire  | DU 02 AU 03 NOVEMBRE 2012  | 500 000                 | 2 jours            |
| A8   | L'activité syndicale dans l'entreprise : Cadre juridique, Missions, et approches stratégiques   | Donner aux institutions représentatives du personnel les outils et méthodes leur permettant de bien remplir leurs missions/Contribuer par la formation au maintien d'un climat social serein dans l'entreprise   | Délégués du personnel, membres du bureau de la section syndicale, délégués syndicaux, Responsables des ressources humaines, responsable des relations professionnelles et du dialogue social. | GRH                    | Pointe - Noire  | DU 09 AU 10 NOVEMBRE 2012  | 500 000                 | 2 jours            |
| A9   | La gestion de stocks : Pilotage et optimisation   | Comprendre la nécessité et l'incidence du stock/ Identifier les zones d'enjeux de ses stocks (risques de rupture, stocks dormants et/ou excédentaires)/ Contribuer à la réduction du coût du stock/Déterminer le stock de sécurité en fonction du taux de service à obtenir/Assurer le pilotage de la gestion des stocks/ Adapter le niveau des stocks en fonction du taux de service client   | Magasiniers, Gestionnaire des achats et de stocks, comptable  | Gestion de stock       | Brazzaville   | DU 15 AU 17 NOVEMBRE 2012  | 500 000                 | 3 jours            |
| A10  | L'analyse du Bilan et du compte de résultat : évolution des Grandes masses et indicateurs de performance  | Maîtriser l'analyse du bilan et du compte de résultat pour une meilleure maîtrise de l'activité  | Managers, comptables et financiers  | Comptabilité - Finance | Pointe - Noire  | DU 05 AU 06 DECEMBRE 2012  | 500 000                 | 2 jours            |
| Note |   | Nous vous prions de vous inscrire le plus tôt possible pour nous permettre une optimale organisation   |   |                        | Contacts  |                            |                         |                    |
|      |   |  |   |                        | Tél. (00242) 06 627 14 14 / 05 780 76 48 / 05 781 00 00<br>Mail : <a href="mailto:develinfo2008@yahoo.fr">develinfo2008@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:info.develsa@gmail.com">info.develsa@gmail.com</a> |                            |                         |                    |

### Crédit Rentrée Scolaire

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

BGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire



### BGFIBank vous accompagne pour faire face aux dépenses de la rentrée scolaire

Grâce à une offre\* de crédit diversifiée et personnalisée répondant précisément à vos besoins, vous pouvez acheter les fournitures scolaires, les vêtements, divers équipements ou financer les études de vos enfants.

**Une rentrée scolaire sans encombre, C'est possible avec BGFIBank.**

Selon vos besoins, obtenez entre **200 000** et **2 000 000 F Cfa**, au taux préférentiel de **11%** remboursables sur **10 Mois** et disposez des fonds dans un délai d'une semaine.

**Offre valable du 25 Juillet au 25 Octobre 2012**

Pour plus d'informations, votre Chargé de Relations Clientèle et toute l'équipe commerciale se tiennent à votre disposition.





**BGFIBank**  
Votre partenaire pour l'avenir

Tél. : +242 06 944 50 85/05 544 85 22/05 544 88 88/05 544 85 20  
Fax : +242 22 281 50 89/90 - Email : [egqcongo@bgfi.com](mailto:egqcongo@bgfi.com)  
[www.bgfi.com](http://www.bgfi.com)



2012 Preferred Partner  
**GOLD**

**BUROTOP IRIS**

[www.burotop.com](http://www.burotop.com)

**Microsoft**  
GOLD CERTIFIED  
Partner

**APC**  
by Schneider Electric

---

\*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.



**hp Pavilion Slimline**

Carte graphique de 1 Go  
Disque dur de 1000 Go  
Mémoire RAM de 4 Go extensible à 8 Go  
Licence Windows 7 H. Premium  
Écran 22"

+

1 onduleur APC  
500 VA

+

À seulement

495.000

FCFA \* HT

BUROTOP IRIS, LE PARTENAIRE HP au Congo.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai / Tel: 04 453 53 53

Inscription du Parc national Nouabalé-Ndoki au patrimoine mondial de l'Unesco

# Une grande victoire pour le Congo, selon Jean-Claude Gakosso

Inscrit, il y a près de quatre ans, sur la prestigieuse liste du patrimoine mondial de l'Unesco par le Ministère de la culture et des arts, en collaboration avec l'Unesco, le Parc national Nouabalé-Ndoki, dans le département de la Sangha, au Nord du Congo, vient d'être classé comme patrimoine mondial de l'Unesco. L'annonce a été faite à Brazzaville, par le représentant de l'Unesco au Congo, Abdourahamane Diallo. C'était au cours de l'audience qui lui a été accordée, le jeudi 2 août 2012, à Brazzaville, par le ministre de la culture et des arts, Jean-Claude Gakosso. Qui a salué la décision du comité mondial de l'Unesco, qu'il a qualifiée de grande victoire pour le Congo.

C'est au cours de sa réunion du 24 juin au 6 juillet 2012, tenue à Saint-Petersbourg, en Russie, que le comité du patrimoine mondial de l'Unesco a pris la décision d'inscrire le Parc national Nouabalé-Ndoki au patrimoine mondial de l'Unesco. «J'ai transmis au ministre les informations et, en particulier, la décision du comité du patrimoine mondial de l'Unesco, qui s'est réunie à Saint-Petersbourg, au début du mois, en sa 36<sup>ème</sup> session, qui, à cette occasion, a examiné le dossier du Parc national de la Sangha, qui a été inscrit sur la liste prestigieuse du patrimoine mondial de l'Unesco. Ainsi, j'ai présenté mes félicitations au ministre de la culture et des arts. Puis, j'ai souhaité qu'il puisse la transmettre à la plus haute autorité, le président de la République, nos sincères félicitations sur la reconnaissance des efforts, de la République du Congo, dans ses efforts de préservation et de gestion du patrimoine du Bassin du Congo et de toute l'Afrique. Donc, c'est un honneur, pour le pays, de rejoindre cette liste prestigieuse. Et, au-delà de cette inscription, c'est un engagement du Congo pour, vraiment, préserver ce site,

dans toutes les mesures et dispositions qu'il faut en matière de gestion, de protection, d'implication des communautés locales, pour qu'elles soient vraiment parties prenantes de cet exercice de gestion au quotidien. Bien entendu, l'inscription de ce site va ouvrir de nouvelles opportunités, notamment dans le domaine de l'écotourisme et bien dans le domaine de la coopération, aussi, internationale», a expliqué, à l'issue de l'audience, Abdourahamane Diallo. Et de préciser: «Le Congo a inscrit, en 2008, cinq sites sur sa liste indicative. Il y a le site du domaine royal de Mbé, l'ancien Port d'embarquement des esclaves de Loango. Ça, ce sont les deux sites culturels, et il y a deux autres sites naturels, notamment le Parc d'Odzala-Kocoua et Conkouati-Douli. Ces quatre sites sont sur la liste indicative. Ça veut dire qu'en ce moment, le pays et le Ministère en charge de la culture et des arts, en particulier, et du développement durable et de l'économie forestière et de l'environnement travaillent sur les autres dossiers. C'est un long processus. Pour Nouabalé-Ndoki, il a fallu plus de quatre ans... Nous avons bon espoir que dans deux ou trois



Abdourahamane Diallo remettant à Jean-Claude Gakosso les documents sur l'inscription du Parc national Nouabalé-Ndoki au patrimoine mondial de l'Unesco.

ans, qu'il y ait un autre site qui soit inscrit. Et, nous espérons que le prochain soit aussi culturel, et le dossier le plus avancé, c'est celui qui concerne le Domaine royal de Mbé. «Je dois, d'abord, dire que c'est un grand événement que cette inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, du site de Nouabalé-Ndoki. Je crois que c'est pour la toute première fois que notre pays réussit à inscrire sur cette liste précieuse un site national. C'est une bataille de longue haleine que nous avons commencée en 2008. Nous avions proposé à l'Unesco cinq sites. Trois sites naturels, le site de Nouabalé-Ndoki, le site de parc d'Odzala et le site de Conkouati, et deux sites culturels, le site de la Cité royale de Mbé et le site de l'ancien Port d'embarquement des esclaves de Loango. Voilà qu'au cours de sa 36<sup>ème</sup> session, qui s'est tenue à Saint-Petersbourg,

l'Unesco a retenu le site de Nouabalé-Ndoki, qui, à la fois, finalement, est transfrontalier, puisqu'il concerne, à la fois, notre pays, bien entendu, mais aussi, le Cameroun et la République Centrafricaine. Donc, c'est une grande victoire diplomatique, c'est la résultante des efforts du président de la République et de ses collaborateurs que nous sommes, le ministre Henri Djombo, en charge de l'économie forestière et nous-mêmes, ici au département de la culture et des arts. C'est une victoire, cela représente de gros avantages, parce que, désormais, Nouabalé-Ndoki, au fond, n'appartient plus à nous seulement. Il fait partie du patrimoine mondial de l'Unesco et il va constituer un plus grand attrait touristique», a, pour sa part, déclaré Jean-Claude Gakosso.

Pascal NGALIBO-YALA

Grande bibliothèque universitaire de Brazzaville

## Célébration de la première journée des Clubs Unesco au Congo

La Grande bibliothèque universitaire de Brazzaville a servi de cadre, le vendredi 3 août 2012, à la célébration de la première journée des Clubs Unesco au Congo. La cérémonie d'ouverture était placée sous le patronage du ministre de l'enseignement supérieur, par ailleurs, président de la Commission nationale congolaise pour l'Unesco, Ange Antoine Abena, en présence du ministre de la culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, et du représentant de l'Unesco au Congo, M. Abdourahamane Diallo.

La célébration a réuni plus d'une cinquantaine de participants. Elle concourt à la promotion des valeurs de paix, par l'entremise des Clubs Unesco dont l'action porte, essentiellement, sur la défense de l'idéal social que prône cette institution spécialisée du Système des Nations unies. Les clubs Unesco tiennent lieu de preuve pour la construction de la paix au sein de la culture sociale. Aussi contribuent-ils au développement des êtres humains, au moyen de l'information. Le représentant de l'Unesco au Congo a indiqué que ces clubs ont plusieurs aspirations nobles. Entre autres: combattre l'exclusion sociale, promouvoir l'éthique et l'éducation de qualité pour tous, à travers des échanges culturels entre clubs, développer le sentiment d'appartenir à une société mondiale, dégager de nouvelles pis-

tes d'actions pour le développement, la participation aux journées, séminaires, années et décennie internationale, faciliter l'entraide internationale, etc. Selon Abdourahamane Diallo, la mission de ces clubs est vitale et capitale. Il a, en outre, indiqué que la journée des Clubs Unesco marque, également, la célébration d'un partenariat. Lequel implique les écoles, les médias, les universitaires, les O.n.g (Organisations non gouvernementales) et la Commission nationale de l'Unesco qui joue un rôle non négligeable dans le secteur de l'éducation. Pour sa part, le ministre de l'enseignement supérieur et président de la Commission nationale congolaise pour l'Unesco a souligné que tous les acteurs de la société civile doivent œuvrer à l'instar des Clubs Unesco, pour se bâtir une paix



Abdourahamane Diallo (à g.) et Ange Antoine Abena.

sans pareil. Dans ce sens, il a appelé à la sensibilisation de la société civile pour la multiplication des Clubs Unesco au Congo. Une manière d'assurer la visibilité des valeurs défendues par cette organisation aux niveaux national et local. «Les activités de ces clubs portent sur la diffusion de l'idéal de paix par l'éducation, la science, l'information et la communication. Leurs actions et échanges sont de dimension internationale», a-t-il déclaré. Les Clubs Unesco sont des groupements de personnes de

tous les âges, de tous les horizons socio-professionnels qui cherchent, ensemble, à diffuser les idéaux de l'Unesco et à contribuer à la réalisation de ses objectifs. Ces clubs tiennent de lieu pour l'interculturalité, l'alphabétisation et les conférences-débats. Le premier Club de l'Unesco a été créé, le 19 juillet 1947, à Sendai, au Japon, quelques mois seulement après la création de cette institution onusienne. Cette organisation à laquelle le Congo s'est associé, en 1951,

## REMERCIEMENTS

Les enfants ATIGA et famille, le commandant Mesmin ATIGA, le Commandant Alfred ATIGA, M. Gaston ATIGA, le docteur ATIGA DAHKANA, la famille GAYAMA, Son Excellence l'ambassadeur Pascal GAYAMA, Mme Pauline OKO, très touchés par les marques de sympathie, de compassion et par l'assistance multiforme qui leur a été apportée, à la suite du décès, le 15 juillet 2012, à Brazzaville, de leur chère et regrettée mère, épouse et soeur, Mme ATIGA née Catherine GAYAMA. Que tous, parents, amis, voisins et connaissances trouvent, ici, l'expression de leur profonde gratitude et de leurs sincères remerciements. Maman Catherine GAYAMA a été inhumée, le 24 juillet 2012, au cimetière privé BOUKA.



Que son âme repose dans la paix du Seigneur Jésus Christ!

## Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: \* Brazzaville rond-point Mougali \* Pointe-Noire centre ville,

## ERIC-PRESSING

ERIC

- \* E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- \* R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- \* I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- \* C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- \* P = Professionnel confirmé
- \* R = Reste fidèle au bon service
- \* E = Entretien de qualité inégalable
- \* S = Service non stop
- \* S = Sollicite par les clients exigeants
- \* I = Incomparable, toute la ville en parle
- \* N = Nommé ERIC-PRESSING
- \* G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe



Confiez-nous vos plis et colis !

Export et Import Express (plis, colis, palettes, pièces détachées...)



Service Commercial

Brazzaville 1 Av Foch (face à la Mairie Centrale) : Tél (+242) 05.550.10.87 / 06.622.00.01  
Pointe-Noire Rond Point Kassai (face au CCF) : Tél (+242) 05.550.10.75 / 06.622.00.03

TNT Express Congo  
www.tnt.fr

GX International  
www.gxinternational.net

\* c'est possible

compte, en son sein, environ cinq mille clubs répandus à travers le monde, avec pour vocation de toucher la jeunesse et l'opinion publique, très souvent, peu informées sur ses

programmes, ses objectifs, ainsi que son action sociale.

Hordel BIAKORO et Emmanuelle KANGA

# ANNONCES

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
POINTE-NOIRE CITE

## ANNONCE LEGALE N°052/2012/PN-CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

| N° d'ordre | N° de réquisition  | Références cadastrales   | Quartiers                  | Arr. | Requérants   |
|------------|--------------------|--|----------------------------|------|--|
| 01         | 2077 du 06/04/2012 | Section: AG, Bloc: 73, Parcelle: 05, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>                | TCHIALI                    | 04   | MENDZET Ernest François  |
| 02         | 2160 du 15/05/2012 | Section: AN, Bloc: 80; Parcelle: 04, Superficie: 401,20m <sup>2</sup>                | TCHINIAMI 2                | 04   | SEKANGUE OBA Illich Lavy   |
| 03         | 2251 du 14/06/2012 | Section: Q, Bloc: 01, Parcelle: 15, Superficie: 272,64m <sup>2</sup>                 | SYMPATHIQUE                | 02   | GANONGO GUENONI IKIA   |
| 04         | 2252 du 14/06/2012 | Section: Q, Bloc: 17, Parcelle: 14, Superficie: 232,00m <sup>2</sup>                 | MVOUMVOU                   | 02   | GANONGO GUENONI IKIA   |
| 05         | 2102 du 19/04/2012 | Section: CF, Bloc: 21 bis, Parcelle: 10, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>            | MONGOKAMBA                 | 04   | MAKAYA Benard Clarissande  |
| 06         | 2236 du 06/06/2012 | Section: R, Bloc: 35; Parcelle: 06; Superficie: 403,00m <sup>2</sup>                 | GRAND MARCHE               | 04   | FOFANA SOULEYMANE  |
| 07         | 2157 du 11/05/2012 | Section: U, Bloc: 31, Parcelle: 01, Superficie: 231,12m <sup>2</sup>                 | FOUKS E.E.C                | 03   | NKOUSOU POYA Laurentine  |
| 08         | 2013 du 12/03/2012 | Section: T, Bloc: 155, Parcelle: 20, Superficie: 199,43m <sup>2</sup>                | O.C.H                      | 01   | SOW DEMBA  |
| 09         | 2260 du 18/06/2012 | Section: CL, Bloc: 51, Parcelle: 06, Superficie: 276,00m <sup>2</sup>                | PLATEAU HINDA              | 04   | MOUKOKO MUMBANIKA Robert   |
| 10         | 2129 du 27/04/2012 | Section: AG, Bloc: 51, Parcelles: 04, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>               | TCHIALI                    | 04   | MAFOUMBA OLEBA Chanelle Daria et ODZI Aurel Eric Patrick         |
| 11         | 1324 du 15/06/2011 | Section: PV, Bloc: 218 Parcelle: 08, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>                | MONGO KAMBA                | 04   | MAMPOUYA NDOUNDOU Anne Sophie Nicole                             |
| 12         | 1448 du 29/07/2011 | Section: PV, Bloc: 89, Parcelle: 04, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>                | MONT KAMBA                 | 04   | MOUSSOU Jacques Ferdinand  |
| 13         | 615 du 06/08/2010  | Section: AB, Bloc: 14 Parcelle: 14 bis, Superficie: 600,00m <sup>2</sup>             | SONGOLO                    | 04   | AMADOU KARAGNARA   |
| 14         | 2161 du 15/05/2012 | Section: BF, Bloc: 36 ex-156, Parcelle: 01 bis, Superficie: 167,76m <sup>2</sup>     | MPAKA                      | 03   | MFOUTOU Lauria Patriciane  |
| 15         | 1974 du 24/02/2012 | Section: BV, Bloc: 363, Parcelle: 08, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>               | TCHINZOU BWANGA (F. BANZA) | 04   | NDAMI Bernard  |
| 16         | 2201 du 30/05/2012 | Section: AI, Bloc: 57, Parcelle: 11, Superficie: 380,00m <sup>2</sup>                | MAKAYABOU                  | 04   | OUALENGUE Jean Ernest  |
| 17         | 2197 du 29/05/2012 | Section: Q, Bloc: 63, Parcelle: 17, Superficie: 247,82m <sup>2</sup>                 | MVOUMVOU STATION           | 02   | OUMAR KASSE  |
| 18         | 2186 du 23/05/2012 | Section: AF, Bloc: 47, Parcelle: 02 bis Superficie: 247,76m <sup>2</sup>             | SIAFOUMOU                  | 04   | PEYA YOKA Antoine  |
| 19         | 2187 du 23/05/2012 | Section: CL, Bloc: 271, Parcelle: 10, Superficie: 564,44m <sup>2</sup>               | MONT KAMBA                 | 04   | ASSEBE Jules   |
| 20         | 2184 du 22/05/2012 | Section: AD suite, Bloc: 84, Parcelle: 02, Superficie: 500,40m <sup>2</sup>          | MBOTA RAFFINERIE           | 04   | HOUNHOU ZINSOU   |
| 21         | 1395 du 07/07/2011 | Section: R, Bloc: 84, Parcelle: 03, Superficie: 375,00m <sup>2</sup>                 | GRAND MARCHE               | 01   | OUSSUMANE DJOMBERA   |
| 22         | 1938 du 10/02/2012 | Section: CN, Bloc: 133, Parcelle: 03, Superficie: 400,00m <sup>2</sup>               | MONTKAMBA                  | 04   | NZAMBA née HEMILEMBOLO Rosine                                    |
| 23         | 2182 du 21/05/2012 | Section: ACL2, Bloc: 164 bis, Parcelles: 01 à 14, Superficie: 7.000,00m <sup>2</sup> | VINDOULOU                  | 04   | BATSIMBA EBOT Jasmin Rolland                                     |
| 24         | 2180 du 21/05/2012 | Section: ACL2, Bloc: 125, Parcelles: 01 à 10, Superficie: 5.000,00m <sup>2</sup>     | VINDOULOU                  | 04   | KIDI Jean Jacques  |
| 25         | 2181 du 21/05/2012 | Section: ACL2, Bloc: 126, Parcelles: 01 à 10, Superficie: 5.000,00m <sup>2</sup>     | VINDOULOU                  | 04   | TIEBO TSONDA Jean Jacques  |
| 26         | 2183 du 21/05/2012 | Section: ACL2, Bloc: 124, Parcelles: 01 à 10, Superficie: 5.000,00m <sup>2</sup>     | VINDOULOU                  | 04   | BAKI Antoine   |
| 27         | 2156 du 11/05/2012 | Section: U, Bloc: 57, Parcelle : 10 Superficie : 500,00m <sup>2</sup>                | FOUKS 7/7 DE DANY          | 02   | EGLISE DES ASSEMBLEES DE DIEU DU CONGO (ASSEMBLEE DE L'AEROPORT) |

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 Décembre 2000 portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 19 Juin 2012  
L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière  
Romain DIAKOUNDILA-MOUINYMIO



MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
POINTE-NOIRE CITE

## ANNONCE LEGALE N°053/2012/PN-CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

| N° d'ordre | N° de réquisition  | Références cadastrales   | Quartiers              | Arr. | Requérants                       |
|------------|--------------------|--|------------------------|------|----------------------------------|
| 01         | 2257 du 14/06/2012 | Section: C, Bloc: 13 bis, Parcelle: 03, Superficie: 536,80m <sup>2</sup>             | ZONE INDUSTRIELLE      | 02   | MAKEYI Plaisir Gloire Laurentine |
| 02         | 2258 du 15/06/2012 | Section: BU, Bloc: 79, Parcelles: 01 et 04 ex-03, Superficie: 1.000,00m <sup>2</sup> | TCHIALI                | 04   | GOMA TCHIBINDA Romuald           |
| 03         | 2273 du 20/04/2012 | Section: CG suite, Bloc: 256, Parcelle : 08, Superficie: 800,00m <sup>2</sup>        | KOUFOLI                | 04   | DICKOUNDOU Hervé                 |
| 04         | 2198 du 29/05/2012 | Section: X suite, Bloc: 362, Parcelle: 01 Superficie: 500,00m <sup>2</sup>           | LOUSSALA               | 03   | KANI Augustinah P                |
| 05         | 2184 du 22/05/2012 | Section: AG, Bloc: 47, Parcelle: 08 Superficie: 500,00m <sup>2</sup>                 | TCHIALI                | 04   | NSONDE MONDZIE Philippe          |
| 06         | 1298 du 28/05/2012 | Section: AK, Bloc: 02, Parcelle: 03 Superficie: 543,90m <sup>2</sup>                 | NKOUIKOU               | 04   | NGONDO Harold Evrard             |
| 07         | 1620 du 11/10/2011 | Section: T, Bloc: 91, Parcelle: 09, Superficie: 436,91m <sup>2</sup>                 | MAWATA                 | 03   | CREDIT MUPROCOM                  |
| 08         | 1122 du 04/04/2011 | Section: /, Bloc: /, Parcelle: /, Superficie: 5.500,00m <sup>2</sup>                 | VILLAGE LEMBA          | -    | CEUS Pascal Victoria             |
| 09         | 1123 du 04/04/2011 | Section: /, Bloc: /, Parcelle: /, Superficie: 5.500,00m <sup>2</sup>                 | VILLAGE LEMBA          | -    | CEUS Pascal Victoria             |
| 10         | 2238 du 07/06/2012 | Section: T, Bloc: 131, Parcelle: 02 bis, Superficie: 178,50m <sup>2</sup>            | REX REVOLUTION         | 03   | AMADOU GANGUE                    |
| 11         | 2076 du 06/04/2012 | Section: AP, Bloc: 43, Parcelle: 06, Superficie: 365,42m <sup>2</sup>                | CULOTTE                | 04   | N'TSIBA ADAM Christophe Remy     |
| 12         | 2060 du 03/04/2012 | Section: ABY2, Bloc: 07, Parcelle: 07, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>              | MONGO POUKOU           | 04   | SOUZA Roland Patrick             |
| 13         | 2264 du 19/06/2012 | Section: CJ, Bloc: 188, Parcelle: 03, Superficie: 491,54m <sup>2</sup>               | NGAMBOUISSI            | 04   | NDINGA ONGOLLO Modeste           |
| 14         | 2263 du 19/06/2012 | Section: R, Bloc: 34, Parcelle: 15, Superficie: 632,87m <sup>2</sup>                 | GRAND MARCHE           | 01   | PEMBELLOT Jean Baptiste          |
| 15         | 1816 du 11/01/2012 | Section: BW, Bloc: 42, Parcelle: 03, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>                | MONGO POUKOU           | 04   | OKIEMY ORO Manuela               |
| 16         | 639 du 25/08/2010  | Section: /, Bloc: /, Parcelle: /, Superficie: 5000,00m <sup>2</sup>                  | BAS KOUILOU            | -    | SOCIETE TRANSPORT SERVICE        |
| 17         | 358 du 13/04/2010  | Section: /, Bloc: /, Parcelle: /, Superficie: 15015m <sup>2</sup>                    | BAS KOUILOU            | -    | SOCIETE TRANSPORT SERVICE        |
| 18         | 2137 du 03/05/2012 | Section: W, Bloc: 106 bis, Parcelle: 07 ex-05 bis, Superficie: 181,50m <sup>2</sup>  | FOND TIE-TIE           | 03   | N'GUILA Esaïe                    |
| 19         | 1152 du 14/04/2011 | Section: CG, Bloc: 24, Parcelle: 02, Superficie: 538,16m <sup>2</sup>                | KOUFOLI                | 04   | ABIKOU Maune                     |
| 20         | 2232 du 06/06/2012 | Section: AF, Bloc: 32 bis, Parcelle: 11, Superficie: 430,00m <sup>2</sup>            | SIAFOUMOU              | 04   | AMBOUIOU Hervé Didas Christian   |
| 21         | 2220 du 05/06/2012 | Section: P, Bloc: 123 ex-124, Parcelle: 09, Superficie: 369,00m <sup>2</sup>         | MARCHE MAYAKA          | 02   | GOMA-NGOMBI Clarisse             |
| 22         | 2315 du 28/06/2012 | Section: AW, Bloc: 10 ex-11, Parcelle: 02 ex-03, Superficie: 400,00m <sup>2</sup>    | MOVIS                  | 04   | GAPPOT SAKOMBO Edith             |
| 23         | 2298 du 25/06/2012 | Section: T, Bloc: 10, Parcelle: 02 bis Superficie: 161,97m <sup>2</sup>              | MATENDE                | 02   | ALAHO Nassim Arsène              |
| 24         | 2299 du 25/06/2012 | Section: L, Bloc: 18, Parcelle: 03, Superficie: 425,00m <sup>2</sup>                 | O.CH.                  | 01   | ALAHO - ABDOU WALYOU             |
| 25         | 2138 du 04/04/2012 | Section: X, Bloc: 98, Parcelle: 04, Superficie: 300,00m <sup>2</sup>                 | SAVON (MBOUKOU)        | 03   | MBOW Aliou MAMADOU               |
| 26         | 2018 du 14/03/2012 | Section: C, Bloc: /, Parcelle: 65 bis, Superficie: 468,39m <sup>2</sup>              | SONGOLO                | 02   | DJOMBO Bertrand Gildas           |
| 27         | 1880 du 24/01/2012 | Section: S; Bloc: 40; Parcelle: 01 bis; Superficie: 312,61m <sup>2</sup>             | MATENDE Ste Bernadette | 02   | Ismaël Youssouf NDIAYE           |

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 Décembre 2000 portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 13 Juillet 2012  
L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière  
Romain DIAKOUNDILA-MOUINYMIO



# ANNONCES

**MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC**  
**DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES**  
**DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE**  
**DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE**  
**FONCIERE DE DOLISIE-NIARI-BOUENZA-LEKOUYOU**

## ANNONCE LEGALE N° 36

**L'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES**  
**HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

| N° de réquisitions | Références cadastrales  | Localités/Quartiers                      | Départements | Requérants                             |
|--------------------|---|--|--------------|--|
| 1110 du 23/08/2011 | Parcelles 9 à 10; Bloc 39; Section L 1; Superficie 764,24m <sup>2</sup>     | Dolisie / Qtier Lissanga                 | Niari        | MOULET Romaine épouse BOUKONGO         |
| 1251 du 27/03/2012 | Parcelles 1 à 10; Bloc 203; Section L; Superficie 4000m <sup>2</sup>        | Dolisie / Qtier Lissanga                 | Niari        | FRANQUE Albert                         |
| 0807 du 08/06/2010 | Parcelle 9; Bloc 18ter; Section A; Superficie 500m <sup>2</sup>             | Sibiti TSIE - TELE                       | Lékouyou     | MOUSSA Jean Daniel Edgard              |
| 1256 du 29/03/2012 | Parcelle 6; bloc 2; Section L3 ; Superficie 400m <sup>2</sup>               | Dolisie / Qtier TEMBE Lissanga           | Niari        | T A TY Luc Fernandez                   |
| 1174 du 06/01/2012 | Parcelle 15; Bloc 27; Section I; Superficie 462,15m <sup>2</sup>            | Dolisie / Qtier Bacongo                  | Niari        | RANG DES LEKO Elie                     |
| 1180 du 12/01/2012 | Parcelle 2; Bloc /; Section /; Superficie 563,12m <sup>2</sup>              | Sibiti / Qtier Matibi                    | Lékouyou     | SCI MUCODEC                            |
| 1249 du 23/03/2012 | Parcelles 67 à 76; Bloc 07; Section L; Superficie 4.000m <sup>2</sup>       | Dolisie/Qtier Lissanga (Mbounda)         | Niari        | DI. CATALDO nee NZAMBA NDEMBI Clémence |
| 1252 du 27/03/2012 | Parcelles 1 à 5; Bloc 202; Section L; Superficie 2.000m <sup>2</sup>        | Dolisie / Qtier Lissanga (TEMBE)         | Niari        | FRANQUE Albert                         |
| 1274 du 11/04/2012 | Parcelles 5 et 5bis; bloc 18ter; Section A; Superficie 780,25m <sup>2</sup> | Sibiti TSIE - TELE                       | Lékouyou     | MOUSSA Jean Daniel Edgard              |
| 0602 du 11/06/2009 | Parcelle /; Bloc /; Section K; Superficie 410m <sup>2</sup>                 | Dolisie / Qtier Télévision               | Niari        | BOUNGOU YOMBI Eder Mercy               |
| 1278 du 17/04/2012 | Parcelle 01; Bloc 02 ; Section F; Superficie 400m <sup>2</sup>              | Dolisie / Qtier Aéroport                 | Niari        | NDZABA KOMBO Levy                      |
| 1266 du 05/04/2012 | Parcelles 01 et 02; Bloc 206; Section L 1; Superficie 800m <sup>2</sup>     | Dolisie / Qtier TEMBE Lissanga           | Niari        | KAYA Gloire Desirée                    |
| 1267 du 05/04/2012 | Parcelle 03; Bloc 207; Section L 1; Superficie 400m <sup>2</sup>            | Dolisie / Qtier TEMBE Lissanga           | Niari        | BATOUALA Sophie                        |
| 1268 du 05/04/2012 | Parcelle 04; Bloc 207; Section L 1; Superficie 400m <sup>2</sup>            | Dolisie / Qtier TEMBE Lissanga           | Niari        | FOUTOU Antoine                         |
| 1107 du 22/08/2011 | Parcelle /; Bloc 10bis ; Section F ; Superficie 985,80m <sup>2</sup>        | Dolisie / Qtier Aéroport                 | Niari        | CADD.MJ Niari                          |
| 1272 du 10/04/2012 | Parcelle 6 ; Bloc 22 ; Section I; Superficie 500m <sup>2</sup>              | Dolisie / Qtier Bacongo                  | Niari        | MOUNKALA François                      |
| 1344 du 14/06/2012 | Parcelle /; Bloc /; Section 02; Superficie 19.550m <sup>2</sup>             | Nkayi / (6 maisons)                      | Bouenza      | DOSSO Pascal                           |
| 1320 du 21/05/2012 | Parcelle 337; Bloc 33; Section B; Superficie 625m <sup>2</sup>              | Loutété (Rue MPIKA NGOUARI)              | Bouenza      | Les temoins de Jehovah                 |
| 1304 du 07/05/2012 | Parcelle 315; Bloc K28; Section G ; Superficie 500m <sup>2</sup>            | Nkayi (Yokangassi)                       | Bouenza      | MAMBOU NZOUSSI Mess Bruneth            |
| 1298 du 07/05/2012 | Parcelle 173; Bloc 106; Section I; Superficie 375m <sup>2</sup>             | Nkayi (Kividi)                           | Bouenza      | SABOGA Sandrine                        |
| 0981 du 21/02/2011 | Parcelle 6bis; Bloc 130; Section C ex-3; Superficie 218,30m <sup>2</sup>    | Nkayi (Centre-Ville)                     | Bouenza      | MABOUNDA MOUILA Maxime Christ          |
| 1248 du 23/03/2012 | Parcelle 13; Bloc 58bis; Section I; Superficie 380m <sup>2</sup>            | Dolisie / Qtier Bacongo                  | Niari        | Enfants MAVOUNGOU                      |
| 1310 du 07/05/2012 | Parcelle 06; Bloc 60; Section L3; Superficie 400m <sup>2</sup>              | Dolisie / Qtier Lissanga                 | Niari        | Mme BANVI née MISSIE NGOULOU Solange   |
| 1232 du 05/03/2012 | Parcelle 02; Bloc 37; Section L; Superficie 600m <sup>2</sup>               | Dolisie / Qtier Tsila                    | Niari        | MADZOU Edouard                         |
| 1157 du 06/12/2011 | Parcelle 7; Bloc 01; Section L; Superficie 400m <sup>2</sup>                | Dolisie / Qtier TEMBE                    | Niari        | MPELE DHAPACY Gèneviève                |
| 1115 du 12/09/2011 | Parcelle 235; Bloc /; Section D; Superficie 420m <sup>2</sup>               | Dolisie / Qtier Hôpital Général          | Niari        | OOUSSO Emile                           |
| 1322 du 22/05/2012 | Parcelle 2; Bloc 5; Section L; Superficie 924m <sup>2</sup>                 | Dolisie / Qtier Lissanga                 | Niari        | MBAMBI Evariste                        |
| 1347 du 14/06/2012 | Parcelle 03; Bloc 12; Section E; Superficie 500m <sup>2</sup>               | Dolisie / Qtier Petit - Zanaga           | Niari        | SOULEMANE DIALLO et MOUSSA DIALLO      |
| 1126 du 10/10/2011 | Parcelle /; Bloc /; Section L; Superficie 520m <sup>2</sup>                 | Dolisie/Qtier Tsila (zone non cadastrée) | Niari        | LOUSSOUKOU Gèneviève Prospérine        |
| 1302 du 07/05/2012 | Parcelles 310 et 311; Bloc K27; Section G; Superficie 1.196m <sup>2</sup>   | Nkayi (Yoka Ngassi)                      | Bouenza      | LOUVOUNOU BATCHI Junior Daïnan Bressan |

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 portant régime de la propriété foncière).

Pour insertion légale

Inspecteur Divisionnaire

Dolisie, le 31 Juillet 2012

Bernard KIBOULOU



**MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC**  
**DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES**  
**DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE**  
**DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE**  
**FONCIERE DE DOLISIE-NIARI-BOUENZA-LEKOUYOU**

## ANNONCE LEGALE N° 37

**L'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES**  
**HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

| N° de réquisitions               | Références cadastrales  | Localités/Quartiers                   | Départements | Requérants                           |
|----------------------------------|---|---------------------------------------|--------------|--------------------------------------|
| 1191 du 24/01/2012               | Parcelle 5M; Bloc 29bis ; Section D; Superficie 460m <sup>2</sup>                 | Nkayi (KIVIDI)                        | Bouenza      | MOUSSA Jean Daniel Edgard            |
| 1125 du 10/10/2011               | Parcelle / ; Bloc / ; Section L; Superficie 400m <sup>2</sup>                     | Dolisie / Qtier Tsila                 | Niari        | LOUSSOUKOU Gèneviève Prospérine      |
| 1184 du 17/01/2012               | Parcelle 24; Bloc 17; Section A; Superficie 275m <sup>2</sup>                     | Dolisie / Qtier Baloubou              | Niari        | SALL MOUSSA                          |
| 1295 du 04/05/2012               | Parcelle 04; Bloc 03; Section M4; Superficie 400m <sup>2</sup>                    | Dolisie / Qtier Lissanga              | Niari        | N'KOUDISSA KOUNANGOUNA Emeline Irène |
| 1242 du 19/03/2012               | Parcelle /; Bloc /; Section /; Superficie 132,912m <sup>2</sup>                   | Dolisie / Village Moulende            | Niari        | NDOLO NZAMBA Pierre                  |
| 0912 du 28/10/2010               | Parcelle /; Bloc /; Section /; Superficie 8.453,91m <sup>2</sup>                  | Loudima Gare                          | Bouenza      | MAHOUNGOU Victor                     |
| 0782 du 09/04/2010               | Parcelle /; Bloc /; Section L; Superficie 400m <sup>2</sup>                       | Dolisie / Qtier Kinguebe              | Niari        | MTN-CONGO                            |
| 0987 du 1 <sup>er</sup> /03/2011 | Parcelle 01; Bloc 2; Section D; Superficie 400~                                   | Dolisie / Qtier Hôp.Général C.Ville   | Niari        | KIMPOLO MPOUMA Urielle               |
| 0988 du 02/03/2011               | Parcelle 4; Bloc /; Section C; Superficie 987m <sup>2</sup>                       | Dolisie / Qtier Mont Fleury           | Niari        | M. KIMPOLO Philippe Bertin           |
| 1335 du 08/06/2012               | Parcelles 1;2 ;3 ;4 ;5 et 6; Bloc 209; Section L3; Superficie 2.400m <sup>2</sup> | Dolisie / Qtier TEMBE                 | Niari        | BOUITI Jacques Antoine               |
| 1082 du 27/07/2011               | Parcelle 13; Bloc /; Section L; Superficie 723,28m <sup>2</sup>                   | Dolisie / Qtier Tsila (gare routière) | Niari        | MABIKA NSIMBA Laurel D'Assise        |
| 1333 du 06/05/2012               | Parcelle 11 ; Bloc 12; Section E; Superficie 486,59m <sup>2</sup>                 | Dolisie / Qtier Petit - Zanaga        | Niari        | KOUDILA Franck Farel                 |
| 1213 du 16/02/2012               | Parcelles 1 a 16; Bloc 100; Section L; Superficie 6.616m <sup>2</sup>             | Dolisie / Qtier Mbounda               | Niari        | EPELE Jean Louis                     |
| 1305 du 07/05/2012               | Parcelles 5 et 6; Bloc 39; Section C; Superficie 1.000m <sup>2</sup>              | Madingou Poste Rue Nasser             | Bouenza      | KYMBASSA BOUSSI Sylvert Béranger     |
| 1301 du 07/05/2012               | Parcelle 7 ; Bloc 57; Section H; Superficie 511,52m <sup>2</sup>                  | Nkayi / Centre-Ville                  | Bouenza      | BOUNDZEKI Guy Gervais                |
| 0793 du 20/04/2010               | Parcelle /; Bloc /; Section /; Superficie 2,5hectares                             | Madingou - Gare                       | Bouenza      | MAKAYA Célestin                      |
| 1269 du 05/04/2012               | Parcelle 03; Bloc 206; Section L 1; Superficie 400m <sup>2</sup>                  | Dolisie / Qtier TEMBE Lissanga        | Niari        | KAYA Martin Junior                   |
| 1240 du 14/03/2012               | Parcelles 6 et 7; Bloc 01; Section P; Superficie 800m <sup>2</sup>                | Dolisie / Moubeyi                     | Niari        | MAYIMA Anastasie                     |
| 1239 du 14/03/2012               | Parcelles 4 et 5; Bloc 01 ; Section P; Superficie 800m <sup>2</sup>               | Dolisie / Moubeyi                     | Niari        | PONGUI Edith Simone                  |
| 1214 du 17/02/2012               | Parcelle 8 ; Bloc 32; Section J; Superficie 424,53m <sup>2</sup>                  | Dolisie / Qtier batsangui             | Niari        | OTSESSA Antomy Ludovic               |
| 1149 du 17/11/2011               | Parcelle 2 ; Bloc 03; Section F; Superficie 440m <sup>2</sup>                     | Dolisie / Qtier Aéroport              | Niari        | MOUMBOKO Félix                       |
| 1231 du 05/03/2012               | Parcelle 173; Bloc /; Section B; Superficie 625m <sup>2</sup>                     | Dolisie / Qtier Mont Fleury           | Niari        | NGOLO Joseph                         |
| 1271 du 10/04/2012               | Parcelle 01; Bloc 103; Section L 1; Superficie 610m <sup>2</sup>                  | Dolisie / Qtier Vengama Lissanga      | Niari        | BAHOUMA Roger Hubert                 |
| 1171 du 29/12/2011               | Parcelle 8; Bloc 13ter; Section M3; Superficie 400 m <sup>2</sup>                 | Dolisie / Qtier Lissanga              | Niari        | TSIMI NGAMA Audrey Césarine          |
| 1170 du 29/12/2011               | Parcelles 1 et 2; Bloc 13Qter; Section M3 ; Superficie 946m <sup>2</sup>          | Dolisie / Qtier Lissanga              | Niari        | NGASSAKI Basile Marius               |
| 1051 du 1 <sup>er</sup> /06/2011 | Parcelle 1 à 26; Bloc 43; section L3; Superficie 10.620m <sup>2</sup>             | Dolisie / Qtier Mbounda               | Niari        | MABIALA Pierre                       |
| 1279 du 17/04/2012               | Parcelle 09; Bloc 8bis; Section M3; Superficie 400m <sup>2</sup>                  | Dolisie / Qtier Lissanga              | Niari        | OTTO NGAMBE Sylvester                |
| 1203 du 07/02/2012               | Parcelle /; Bloc /; Section L; Superficie 23.778m <sup>2</sup>                    | Dolisie / Qtier Kinguébé              | Niari        | SCI CENTURY                          |
| 1312 du 07/05/2012               | Parcelle 12; Bloc 13 bis; Section L; Superficie 400m <sup>2</sup>                 | Dolisie / Qtier TSILA                 | Niari        | KINGA MBOUMBA Patrick                |
| 1185 du 17/01/2012               | Parcelle 1; Bloc 59; section N2; superficie 544,32m <sup>2</sup>                  | Dolisie / Qtier DIMEBEKO              | Niari        | BAHOUMA Roger Hubert                 |
| 1313 du 10/05/2012               | Parcelle /; Bloc /; Section /; Superficie 15ha 36a 95ca                           | Dolisie / Village Moubéyi             | Niari        | FORSPAK                              |

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 portant régime de la propriété foncière).

Pour insertion légale

Inspecteur Divisionnaire

Dolisie, le 31 Juillet 2012

Bernard KIBOULOU



## Coupe de la Confédération

## L'A.C Léopards trébuche face au W.A.C

Le public a très peu vibré, samedi 4 août 2012, au Stade Denis Sassou Nguesso. OÙ l'A.C Léopards de Dolisie a été contraint au match nul (1-1), par les Marocains du W.A.C de Casablanca, en match comptant pour la première journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération.

Cette rencontre était très attendue, dans la capitale de l'or vert, compte tenu du parcours éclatant des Léopards, parsemé de cadavres de concurrents. Et non des moindres. Le public l'envisageait donc pleine. Or, il est un peu déçu par la prestation presque timide de l'A.C Léopards, qui a refroidi l'ardeur des gradins. On en parle encore.

Il n'empêche. Eric Niemba, mis en orbite par Ntela, a ouvert le score, pour sa deuxième tentative. Dix minutes après le coup d'envoi, en se jouant de la défense adverse qui croyait à un hors jeu. Son dribble sur le gardien étant magnifique, sa frappe de ballon, dans la cage dégarnie, a fait mouche: 1-0.

Ce but présageait-il une tournure de situation heureuse? Personne n'a résisté à la tentation de répondre par l'affirmative. Deux autres centres puissants d'Eric Niemba semblaient les y conforter. Ils auraient dû se terminer positivement, n'eût été le réflexe du gardien de but marocain. Et, c'est, finalement, par le score de 1-0, que les deux formations ont quitté la pelouse, à la fin de la première partie.



Eric Niemba (en blanc) dribble le portier marocain et va marquer l'unique but des Fauves du Niari (Ph.Kwamy).

A la reprise, le W.A.C, conscient de son retard, a attaqué la partie sur les chapeaux de roue. Coup sur coup, Yassine Lahkal a manqué l'égalisation, son ballon ayant été repoussé, in-extremis, par Nzamba Mombo. La domination, très visible, du WAC a payé, Abderrazzak Lemnassi, fraîchement rentré, ayant jailli, sur un renvoi hasardeux du portier des Fauves du Niari, Lutunu Dulé, remettant ainsi les pendules à l'heure: 1-1. On jouait la 61<sup>ème</sup> minute. Après cette égalisation, l'A.C Léopards a joué son va-tout, mais hélas! Losseni Komara, dit "Sap-

Sap", a manqué de réalisme, à la 80<sup>ème</sup> minute, quand, face au portier marocain, ce dernier a renvoyé le ballon du pied, alors que le public attendait le but... Ce gâchis a coupé bien des jarrets aux férus de foot accourus, une fois de plus, au stade. Pour ne pas se le faire raconter. Score final: 1-1.

## Equateur Denis NGUIMBI (Envoyé spécial)

A.C Léopards-WAC: 1-1. Arbitre: Sikazwe Janny (Zambie). A.C. Léopards: Dule Lutunu; Nzamba Mombo, Boris Moubio, Children Miangounina, Magnoke-

lé Bissiki; Lakolo, Ntela Kalema, Césaire Gandzé (puis Losseni Komara, 75<sup>e</sup>); Eric Niemba (puis Tsiba Moukassa, 85<sup>e</sup>), Bebhey Ndey, Bienvenu Kombo (puis Héritier Ngouelou, 76<sup>e</sup>). Entr.: Joseph Marius Omog et Cyril Ndonga. W.A.C: Lemyaghri Nadi; Lemsen Mourad, Youssef Rabeh, Hicham El Amrani, El Idrissi (puis Abdelghani Mouaoui, 88<sup>e</sup>), Bakr El Hilali; Berrabeh Mohammed, Jawad Issen (puis Abderrazzak Lemnassi, 57<sup>e</sup>), Bakari Koné (puis Ali Rachidi, 90+4), Said Fetta, Lys Mickalad Mouithys, Yassine Lekhel (puis Ali Rachidi, 90+3). Entr.: Floro Zans Benito.

## Sport scolaire

## Lancement officiel des Jeux de l'O.n.s.s.u

C'est parti! Le coup d'envoi des Jeux nationaux de l'O.n.s.s.u (Office national des sports scolaires et universitaires) a été donné, officiellement, l'après-midi du lundi 6 août 2012, au Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Ils réunissent quelque 1381 participants (filles et garçons présents dans les catégories benjamins, cadets, cadettes et juniors) venus de tous les départements du pays.

Ces Jeux, qui s'achèveront le 9 août, sont placés, comme d'habitude, sous le haut patronage du chef de l'Etat, le président Denis Sassou Nguesso. Le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, en a présidé la cérémonie d'ouverture, au nom du ministre d'Etat, coordinateur



L'équipe de l'O.n.s.s.u défile avec son étendard lors du lancement officiel des Jeux.

de pôle socio-culturel, ministre du travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba, en présence de quelques membres du gouvernement, du préfet du département de Brazzaville, Benoît Moundélé-Ngolo, qui a souhaité la bienvenue aux participants, et invité ces derniers à une prestation de qualité, dans le respect de l'adversaire. Une présence remarquable, aussi: celle du représentant de l'Unesco au Congo, Abdourahmane Diallo. On espère qu'ils remporteront un immense succès, en dépit de leur réduction en peau de chagrin, car quatre disciplines seulement ont été retenues, notamment le football, le handball, l'athlétisme et la gymnastique. Et quoique toutes les délégations n'aient pas dame chance pour marraine. Il semble que c'est autour de l'athlétisme que le public va le plus vibrer. Car la course à pied, le saut, le lancer de poids ou du javelot constituent le pôle d'attraction, dans ce genre de compétition.

Concernant les délégations, la plus nombreuse est celle de Brazzaville, avec 200 participants. Suivent, dans l'ordre: Pointe-Noire (175), Bouenza (153), Niari (132), Kouilou (131), Pool (119), Lékoumou (98), Cuvette (88), Sangha (79), Likouala et Cuvette ouest (72), Plateaux (62). Mais, les joutes ont commencé bien avant la cérémonie d'ouverture officielle. C'était vendredi dernier. Ce sont les footballeurs et les handballeurs qui ont ouvert les débats. Nous en publierons, le moment venu, les premiers résultats.

G.M.

## Léa Irène Ikounga, présidente de l'A.C Colombe

## «La Coupe du Congo dames est la honte du football congolais»

La présidente de l'A.C Colombe, Léa Irène Ikounga, n'est pas contente de l'organisation de la Coupe du Congo dames. Dans l'interview qu'elle nous a accordée, elle estime que cette compétition est organisée en violation flagrante des règlements y relatifs. Elle déclare que son équipe est victime d'une injustice, d'un complot orchestré par la Fécofoot, à travers la commission d'organisation de cette compétition, sous la direction de son président, Guy Blaise Mayolas. C'est l'anarchie, dénonce-t-elle dans l'entretien ci-après.



Léa Irène Ikounga.

gens qui peuvent entendre raison et prétendu changer ou corriger. On ne reproche pas à un complot, parce qu'il sait ce qu'il fait et ce qu'il veut obtenir, loin de toute règle préétablie. Ils savent ce qu'ils veulent, à tous les prix: tuer le football féminin, en allant contre toutes les règles du jeu, en faisant exceller la médiocrité, au profit des intérêts égoïstes qui n'honorent ni la Fécofoot, ni même l'Etat congolais. Surtout concernant la Coupe du Congo, qui est instituée par un décret, pris par le président de la République, chef de l'Etat. Elle devait donc être toute régulière, à travers son organisation, pour triompher avec gloire. Tenez! Ce qui m'a convaincue et m'a poussée d'être dirigeante au football, c'est le résultat de la lecture de nombreux et magnifiques textes réglementaires, sur lesquels est fondée cette discipline, de la Fifa aux fédérations, en passant par la Caf. Je fais allusion aux statuts, règlement intérieur, code disciplinaire et règlement financier. Voilà un milieu sportif bien normatif que quelques individus inclinés par leur passion et mauvaise foi traînent dans la boue, au mépris de tant de sacrifices et, au-delà de tout entendement, des dirigeants

des clubs. Pour cette saison, la commission d'organisation a démontré sa volonté à faire pire, alors pire. Des faits que personne de l'univers du football, à travers le monde, ne saurait tolérer. Comment peut-on comprendre qu'au cours d'une même saison, 2012, demoiselle Sonia Liboya est qualifiée arbitre et joueuse? Elle est capitaine de F.C.F La Source. Incompatibilité légendaire. Ridicule, elle a arbitré, le 3 juillet, le match A.C Colombe-CESB. Elle a joué avec son équipe F.C.F La Source contre A.C Colombe, le 7 juillet. Le 8 juillet, elle a officié deux matchs de D3: CARA Junior-A.S Penarol et Le CFA-Espoir. Elle a, encore, joué les deux demi-finales contre CESB, dernièrement, malgré les réserves émises, pour ne citer que ces exemples. Dommage! Aujourd'hui, nous avons été disqualifiés, pour avoir aligné 4 étrangères. La joueuse mise en cause, en notre défaveur, a joué plus d'une saison dans l'équipe CESB avec la nationalité congolaise. Qualifiée chez nous, cette nationalité lui a été récusée. Qu'à cela tienne, au cours du même match, La Source a aligné aussi 4 étrangères. Pour preuve: la joueuse Lekoka Balité José «Zozo», qualifiée par La Source, est détentrice de la licence n°0007/LFFB, saison 2012 en provenance de Levedice pour La Source avec la nationalité RDC. Alors, si nous avons aligné 4 étrangères, La Source en a aligné autant et, avec en ajout, une «joueuse-arbitre». Qui est plus en faute? Qui devrait être plus sanctionnée? Pourquoi deux poids deux mesures? En conséquence de tout ce qui vient d'être, ici, signifié, nous avons interjeté appel auprès de la commission de recours, avec toutes les preuves à cet effet et appuyé notre recours de la somme de 80.000 francs Cfa. Le secrétariat de la Fécofoot a reçu notre recours, puis l'a orienté auprès de la commission

de recours, pour attribution, le 20 juillet 2012. Et le président de la Fécofoot, Jean Michel Mbono "Sorcier", le 21 juillet, a donné son O.K. pour qu'il soit transmis au président de la commission de recours. La commission d'homologation s'était même fait le gros plaisir de revenir sur la décision de la commission de recours, en nous reprochant de ne pas avoir payé des amendes, pourtant annulées à l'issue du recours. Cette commission de discipline, elle-même, est illégale, car présidée en violation des statuts, le président n'étant pas un juriste. Pire encore, malgré les instructions et le rappel à l'ordre du président de la Fécofoot, M. Mayolas s'est prévalu le droit de retenir notre recours, s'attribuant les prérogatives de la commission de recours, afin de délibérer en lieu et place. Alors qu'il oublie qu'il est l'organisateur de la compétition. Qu'il ne saurait être juge et partie. Comme si tout cela ne suffisait pas, il refuse de statuer. N'est-ce pas là un déni de justice? Ma désolation est profonde, en tant que dame, dans un environnement sans éthique. Un environnement que la République, même pour ce qui le concerne, particulièrement, la Coupe du Congo dames, assiste et accompagne en complice, comme pour encourager les mauvaises manières. La coupe du Congo dames est la honte du football congolais. Sinon, comment laisser continuer, une telle organisation d'une coupe qui ne se repose que sur une jungle textuelle, surtout à Brazzaville? Sinon comment ne pas décourager les bonnes volontés qui se sacrifient pour le développement du foot féminin, qui est sans assistance? Quelle performance attendons-nous de ces pratiques? Je nous prends tous à témoins, le peuple congolais, la CAF, la FIFA y compris.

Propos recueillis par Pascal AZAD DOKO.

## J.O 2012

## L'éclair Bolt s'abat sur Londres!

Pour la deuxième fois consécutive, le Jamaïcain Usain Bolt a, avec succès, défendu et conservé, contre vents et marées, sa couronne olympique dans l'épreuve reine des Jeux olympiques, le 100m plat. L'événement s'est déroulé, dimanche 5 août 2012, à Londres, où l'homme qui court plus vite que son ombre a déposé, un à un, ses concurrents, et pas des moindres. Devant des milliers de spectateurs et des milliards de téléspectateurs.



Usain Bolt.

Ce 100m a été, en effet, une constellation de stars. Qui garantissaient, à coup sûr, le spectacle. Un spectacle, finalement, vivant, emballant, fertile en exploits techniques. Asafa Powell a semblé dominer le début de la course, après un départ canon. Pour s'arrêter, victime d'une contracture musculaire. Il a été relégué par Yohann Black, mais, dans les 15-20 derniers mètres, Usain Bolt, dit «La foudre», a fait mieux parler ses jambes. Il a encore eu raison de ses adversaires et terminé en dix secondes, en tête, en 9<sup>es</sup>63. C'est une grande performance, puisque c'est le nouveau record des J.O. C'est la preuve d'une finale on ne peut plus ouverte, comme en raffole le public.

Usain Bolt, champion olympique, pour la deuxième fois, c'est la réponse à toutes les questions que l'on se posait, ces dernières semaines. Il est le meilleur sprinter du monde. Il est entré dans la légende.

Le champion du monde en titre et partenaire d'entraînement de Bolt, Yohan Blake, a obtenu l'argent, en égalant son record personnel de 9<sup>es</sup>75 et, avec un temps de 9<sup>es</sup>79, le bronze est revenu à Justin Gatlin, champion olympique de 2004.

Il faut dire, enfin, que les sept athlètes les plus rapides ont tous terminé en moins de dix secondes, mais les chances que les huit finalistes accomplissent cet exploit, pour la première fois de l'histoire, ont été réduites à néant par le malchanceux Asafa Powell, troisième Jamaïcain présent dans la finale, qui s'est blessé peu avant la ligne d'arrivée et a terminé en boitant, avec un temps de 11<sup>es</sup>99.

Jean ZENGABIO

\*Et pour cette saison sportive, que reprochez-vous à la commission d'organisation de cette coupe?

\*\*Oh! Le reproche, il est du passé. Car on ne reproche qu'aux